



Projet de réseau

REP+ AUXENCE CONTOUT

2015 – 2019

Circonscription :

Cayenne-Sud : Liliane.Lalsie@ac-guyane.fr>

Cayenne-Nord : Marie-Line.Roseaulin@ac-guyane.fr

Collège :

Collège Auxence Contout

Courriel : ce.9730020j@ac-guyane.fr>

Textes de référence :

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014

Référentiel de l'éducation prioritaire

Projet académique 2014 – 2017 – Académie de la Guyane

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16



Le mot de l'IA-DAASEN

Inspecteur d'académie,
Directeur académie adjoint des services de l'éducation nationale
Académie de Guyane

Le projet de réseau

Chers collègues,

La décision de classer une académie entière en éducation prioritaire renforcée marque la reconnaissance des grandes difficultés économiques et sociales que rencontre la Guyane. C'est pourtant un territoire dont le potentiel géographique, démographique, linguistique et culturel est grand, même s'il reste encore largement inexploité. Le cadre de l'éducation prioritaire offre aujourd'hui à notre génie pédagogique et éducatif un défi et une occasion inespérés : ceux de marquer l'histoire et d'incarner une rupture pour réduire ostensiblement les écarts de réussite qui séparent la Guyane des autres territoires de la République.

Tout l'enjeu est bien là : travailler ensemble autrement ; changer notre regard sur nos jeunes et faire évoluer nos pratiques pédagogiques pour les placer en situation de réussite ; leur permettre de maîtriser pleinement la langue française sans dévaloriser leur héritage linguistique et culturel ; leur apprendre à vivre ensemble dans la confiance mutuelle, le respect des identités et des différences ; les guider pour qu'ils se forgent une culture commune solide qui contribuera à préparer leur avenir et celui de ce territoire.

Le projet de réseau doit porter cet élan à l'échelon local. Il traduit la vivacité d'un dialogue et d'un engagement forts entre les membres des équipes éducatives des écoles et du collège tête de réseau. Il manifeste l'implication de tous les personnels et de tous les acteurs – enseignants, éducateurs, cadres, parents d'élèves, partenaires associatifs, élus... - dans un projet permettant l'épanouissement et la réussite de tous les élèves, et notamment la maîtrise de la langue française dans la reconnaissance des langues et des cultures de chacun. Il s'articule aux projets d'école et au contrat d'objectifs du collège. Il définit les objectifs donnés à l'action pédagogique et éducative pour quatre années – jusqu'en 2019 - et précise la hiérarchisation des objectifs et des actions conduites en conséquence, ainsi que la façon de les mettre en œuvre en regard de ce qui est attendu. Il reflète les besoins éducatifs spécifiques d'un territoire.

Le projet de réseau comprend un plan précis, des échéances, des modes de suivi et d'évaluation. Il identifie les missions confiées aux personnels en appui, en cohérence avec les activités des autres enseignants et plus généralement de tous les intervenants au sein du réseau. Il précise comment les actions proposées sont adaptées aux besoins des élèves. Formalisé en un document accessible à tous les partenaires concernés, il doit faire apparaître :

- Le diagnostic partagé de départ et une détermination rigoureuse des objectifs,
- Les actions retenues et les modalités de leur mise en œuvre,
- Les partenaires de l'action, les moyens mobilisés,
- Le calendrier de mise en œuvre,
- Les modalités d'évaluation prévues et la manière de les appliquer selon une périodicité adaptée aux besoins d'une régulation de l'action*.

Vous comprendrez qu'un bon projet de réseau est l'accomplissement et la mise en œuvre d'une démarche collective, largement partagée, au service de la réussite de tous nos élèves. Recevez tous mes encouragements pour sa mise en route,

Christian Mendivé
Inspecteur d'académie
Directeur académique adjoint
des services de l'éducation nationale.

Partie I : Structure du réseau

1.1 – STRUCTURE DU RESEAU - ANNEE 2015-2016

➤ Composition du REP(+)

Collège « Tête de réseau »	Nom du principal	Effectifs élèves	Nombre de divisions
Auxence Contout	Christine LANNUZEL	956	45
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves	Nombre de classes
Mirza	Daisy SORPS	367	15
Edmard Malacarnet	Anne-Marie LUCEA	349	15
Marie-Lucette Boris	Marie-Claude COTREBIL	341	15
René Barthélémi	Ethel FURCY	348	15
Etienne Ribal	Aline KAYAMARE	353	15
Saül	Ludovic HORTH	28	2
TOTAL		2 742	

➤ Composition de l'équipe de pilotage

Inspecteur référent (2nd degré) : M. JOCQUEL Michel

IEN : Mme ROSEAULIN Marie-Line (Cayenne Sud

Mme LALSIE Liliane (Cayenne Nord)

Principal (e) : Mme LANNUZEL Christine

Coordonnateur : Mme BOU Bernadette

➤ Composition du comité de pilotage du réseau

M. JOCQUEL Michel, IEN ET-STI, Inspecteur du second degré référent

Mme ROSEAULIN Marie-Line, Inspectrice de la circonscription de Cayenne-Sud

Mme LALSIE Liliane, Inspectrice de la circonscription de Cayenne-Nord

Mme LANNUZEL Christine, Principal du Collège Auxence Contout

Mme LAFRONTIERE Edwige, Principal Adjoint du collège Auxence Contout

Mme BRAVO Sylvie, directrice de la SEGPA du collège Auxence Contout

Madame FURCY Ethel, Directrice de l'école élémentaire René Barthélémi

Mme COTREBIL Marie-Claude, Directrice de l'école élémentaire Marie-Lucette Boris

Mme SORPS Daisy, Directrice de l'école maternelle Mirza

Mme LUCEA Anne-Marie, directrice de l'école élémentaire Edmard Malacarnet

Mme KAYAMARE Aline, directrice de l'école primaire Ribal

M. HORTH Ludovic, directeur de l'école de Saül

Mme CONROUX Béatrice, Conseiller Principal d'Education du collège Contout

Mme BOU Bernadette, coordonnatrice du réseau Auxence Contout



➤ Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

Décret 2013-683 du 28 juillet 2013

« Le conseil école-collège associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. »

M. Michel JOCQUEL, IEN ET-STI, Inspecteur référent pour le réseau Contout
Mme ROSEAULIN Marie-Line, Inspectrice de la circonscription de Cayenne Sud
Mme LALSIE Liliane, Inspectrice de la circonscription de Cayenne Nord

Second degré

Mme LANNUZEL Christine, Principal du collège Auxence Contout
Mme LAFRONTIERE Edwige, Principal adjoint du collège Auxence Contout
Mme BRAVO Sylvie, directrice de la SEGPA du collège Auxence Contout
Mme CONROUX Béatrice, CPE du collège
Mme DEDE-YOYOTTE Flora, Conseiller d'Orientaion Psychologue
Mme DARDET Estelle, Assistante sociale
Mme AMERIE-JOIGNY Michèle, infirmière scolaire
Mme GOY Viviane, professeur au collège
Mme DESPREAUX Magali, professeur d'anglais au collège

Premier degré

Mme FURCY Ethel, directrice de l'école René Barthélémi
Mme AGUSSOL, maître surnuméraire
Mme COTREBIL Marie-Claude, directrice de l'école Marie-Lucette Boris
Mme LAPORAL Maryline, maître surnuméraire
Mme LUCEA Anne-Marie, directrice de l'école élémentaire Edmard Malacarnet
Mme HUBER Lise, maître surnuméraire
Mme SORPS Daisy, directrice de l'école maternelle Mirza
Mme KAYAMARE Aline, directrice de l'école primaire Raymond Ribal
M. ROBIN Frédéric, maître surnuméraire
M. HORTH Ludovic, directeur de l'école de Saül

Mme HO-YORCK-KRUI Christine, formatrice académique

Mme BOU Bernadette, coordonnatrice du réseau Auxence Contout

1.2 – RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels	Nombre de postes			
	2015	N+1	N+2	N+3
Enseignants du 1 ^{er} degré	88			
Enseignants du 2 nd degré	65			
Enseignants SEGPA	11			
RASED	4.5			
COPSY	15h/semaine			
CPE	3			
Médecin scolaire	0			
Infirmier (avec quotité)	1.8			
Assistant social (avec quotité)	1			
Personnel administratif	4			
Assistants pédagogiques	2			
Assistants d'éducation	11			
Contrats aidés	23			
ATOSS / ATSEM	68			
ATTEE	12			
Contrat civique	6			

Missions spécifiques	Nombre de postes			
	2015	N+1	N+2	N+3
Coordonnateur de réseau	1			
Professeur référent réussite	1			
PMQC*	4			
ILM**	0			

* PMQC : Plus de maîtres que de classes

** ILM : Intervenant en langue maternelle

Structures spécifiques	Nombre de postes			
	2015	N+1	N+2	N+3
Scolarisation moins de 3 ans				
CLIS	2			
ULIS	2			
UPE2A 1 ^{er} et 2 nd degrés	6			
Classe ou atelier relais et autre	1			
Autre (à préciser)				

Deux classes de 6ème "Plaisir de lire" avec salle de classe dédiée, équipe pédagogique restreinte. Une heure quotidienne de prise en charge par des enseignants de SEGPA pour renforcer la maîtrise de la langue française, particulièrement lecture, écriture.
Pour des élèves n'ayant pas validé le palier 2 et sélectionnés lors des réunions de liaison CM2-6^{ème}.

L'enseignant du dispositif PMQC (Plus de Maîtres Que de Classes), intervient soit en co-intervention soit en décloisonnement, soit sur le cycle 2 soit sur les deux cycles, selon les écoles.

1.3 - NUMERIQUE - MOYENS MATERIELS

	Collège Contout	Ecole matern. Mirza	Ecole elem. Boris	Ecole elem. Malacarnet	Ecole elem. Barthélémi	Ecole primaire Ribal	Ecole primaire de Saül
Nombre de salles de classes équipées d'ordinateurs	3	0	1		1	0	0
Nombre d'ordinateurs fixes fonctionnels	54	0	0	4	12	2	
Ordinateurs portables	12	0	5	0	0	0	1
Ordinateurs fixes au CDI	12		Obso lètes				
Autre matériel - web-radio	1	-	-	-	-	-	-
Vidéoprojecteur	15	0	1	1	1	1	

Soit nombre d'ordinateurs pour 100 élèves	8	0	1.5	1.1	3.4	0.6	3.5
---	---	---	-----	-----	-----	-----	-----

Nombre moyen d'ordinateurs pour 100 élèves de l'école primaire en France en 2012 : 12

Source :

<http://www.education.gouv.fr/cid79032/le-numerique-educatif-un-portrait-europeen.html>

Nombre moyen d'ordinateurs pour 100 élèves du collège en France en 2012 : 18

Source :

<http://www.education.gouv.fr/cid79032/le-numerique-educatif-un-portrait-europeen.html>

Partie II : **Organisation et fonctionnement du réseau**

2.1 - FONCTIONNEMENT DU RESEAU

3 formateurs académiques :

Mme Ho-Yorck-Krui, Mme Romain, M. Mercier

1 coordonnatrice de réseau :

Mme Bou Bernadette, professeur des écoles exerçant antérieurement en classe de cours préparatoire, à l'école Marie-Lucette Boris

2 professeurs référents réussite à mi-temps :

Mme Talien Céline, professeur de SVT, intervenant en classe « Plaisir de lire » 602, dont elle est le professeur principal. Domaine d'expertise : la pédagogie de projet, l'évaluation par compétences

M. Barre Guillaume, professeur d'Espagnol et FLS : prend en charge des élèves allophones dans le cadre du dispositif UPE2A. Domaine d'expertise : la maîtrise de la langue française en contexte de FLS

Voir en annexe [missions](#)

2.2. - COMMUNICATION

Transmission régulière de comptes-rendus d'activités aux pilotes et réunions pour points d'étape en circonscription.

Rencontres inter degrés réduites. Nécessité d'une harmonisation des créneaux de concertation pour le 1^{er} et le 2nd degré.

Plateforme de mutualisation d'informations, d'échanges de pratiques, de travail collaboratif, à mettre en place.

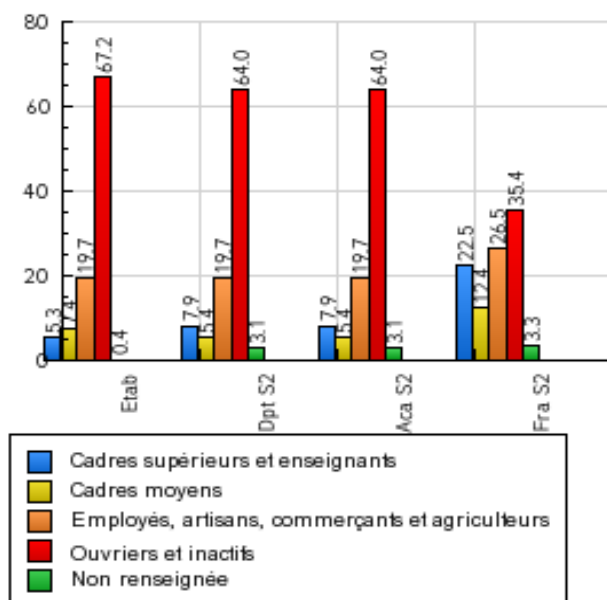
Partie III : Diagnostic partagé du réseau (cf. synthèse tableau)

3. - SITUATION ACTUELLE – ÉLÉMENTS D'ANALYSE

3.1 - CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Catégories Socioprofessionnelles

Distribution par PCS regroupées - 2015-2016	Etab	Public + Privé		
		Dpt S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	5,3	7,9	7,9	22,5
Cadres moyens	7,4	5,4	5,4	12,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	19,7	19,7	19,7	26,5
Ouvriers et inactifs	67,2	64,0	64,0	35,4
Non renseignée	0,4	3,1	3,1	3,3





Nombre d'interventions du service social scolaire : 144

Scolarité : 27 élèves dont 16 évaluations sociales pour orientation SEGPA

Absentéisme et décrochage : 18 situations

Comportement : 35 signalements

Conduites à risques : 6 élèves concernés

Difficultés familiales : 41 élèves rencontrés

Accès aux droits : 7 accompagnements

Violence intra-familiale : 4 signalements

Santé/bien-être : 4 élèves

Sexualité : 2 élèves

La précarité dans laquelle vivent les familles est rappelée. Le manque d'investissement des parents dans l'école et dans la scolarité de leur(s) enfant(s) est souligné.

Compte-tenu de cette précarité, l'assiduité, la réussite scolaire, ne sont pas toujours des priorités.

3.2- VIVRE ENSEMBLE

Absentéisme

Dans les écoles primaires : taux variant de 2% à 12%, selon les mois.

Au collège : pour les 3 derniers mois, moyenne de 10% (absences justifiées et non justifiées).

Certains élèves partent avant la date des vacances scolaires et reviennent après (de l'ordre d'un mois d'absence au lieu de 15 jours) ce qui a un fort impact sur le taux d'absentéisme global.

Manquements au règlement intérieur (collège)

Nombre d'exclusions définitives en 2014 : 11

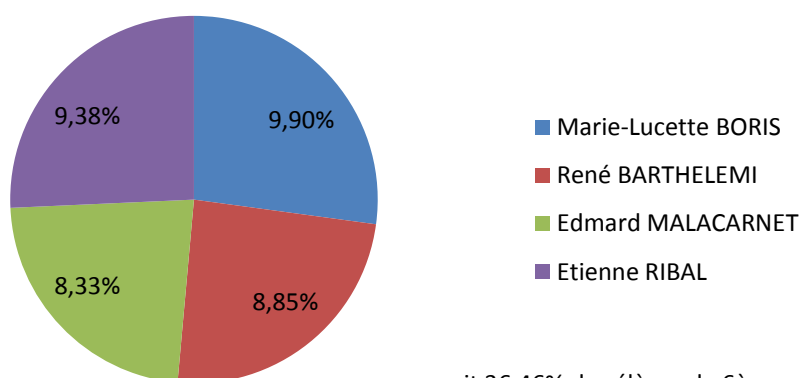
Nombre de conseils de discipline en 2014 : 12

Nombre d'exclusions temporaires en 2014 : 344

3.3 - PARCOURS DES ELEVES – RESULTATS SCOLAIRES

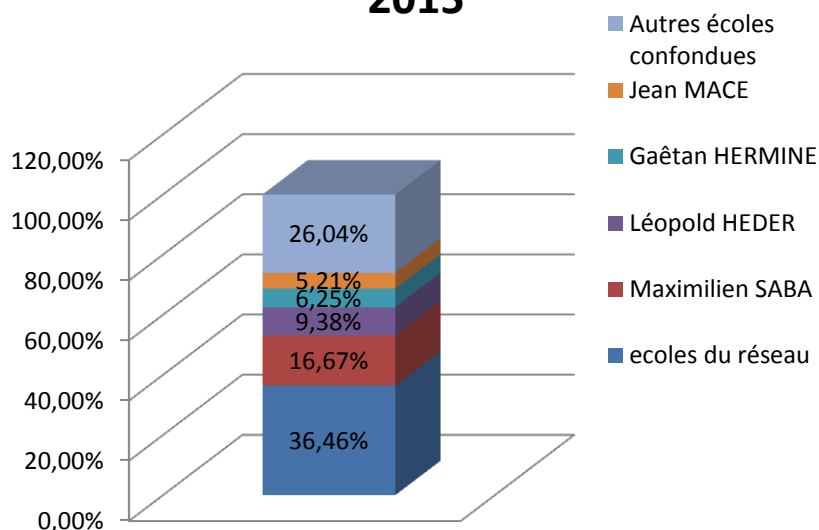
Ecoles d'origine des élèves de 6^{ème}

Répartition des élèves de 6ème dans le réseau Contout - rentrée 2015



soit 36.46% des élèves de 6ème

Ecole d'origine des élèves de 6ème du collège Contout - rentrée 2015



Taux de réussite

Taux de réussite au DNB Collège : 74%

Orientation à l'issue de la classe de 3^{ème}

Taux de passage de la 3^{ème} vers la 2nde GT

	2014	2015
pour l'établissement	42,1	46,1
pour l'académie	41,9	44,7
pour la France	63,0	64,4

Taux de passage de 3^{ème} en 2nde PRO

	2014	2015
pour l'établissement	28,7	28,9
pour l'académie	27,1	26,8
pour la France	20,0	19,5

Taux de passage de la 3ème vers la 1ère année CAP

	2014	2015
pour l'établissement	14,6	13,2
pour l'académie	16,0	14,9
pour la France	4,0	3,8

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en 3ème

	2014	2015
pour l'établissement	54,4	49,0
pour l'académie	42,6	40,2
pour la France	17,9	17,0

Offre de formation

6 sections européennes : 82 élèves
 Section sportive : 12 élèves (natation)
 Section bi langue : 28 élèves
 Pourcentage d'élèves pratiquant le latin en 5^{ème} : 4,8%
 B.I.A (Brevet d'Initiation Aéronautique) : 25 élèves

Sources : projets d'école 2013-2014 Fiche de recueil de données 2015	Ecole élem. Boris	Ecole élem. Malacarnet	Ecole élem. Barthélémi	Ecole primaire Ribal	Ecole primaire de Satil
Taux de réussite Palier 2 – élèves de CM2	54%	57%	65%	NC	NC
% d'élèves n'ayant pas validé la compétence C1 Maîtrise de la langue	28%	31%	40%	NC	NC
% d'élèves n'ayant pas validé la compétence C3 Principaux éléments de mathématiques, de culture scientifique et technologique	51%	29%	10%	NC	NC
Taux de CM2 non lecteurs 2015	<à10%	0%	8%	2%	NC
Taux de CM2 en difficulté en lecture 2015	20 à 40%	13%	25%	10%	3.5%
élèves primo-arrivants pris en charge 2015	21 – 6.15%	4	19 5.5%	1	NC

27% des élèves de 6^{ème} n'ont pas atteint le Palier 2 en lecture-compréhension (niveau CM2)
Au collège, 29 élèves pris en charge par les professeurs FLS soit 3.03% de l'effectif du collège.

Dispositifs d'aide

En école primaire :

RASED

UPE2A dans certaines écoles

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) : entre 25 et 80 par école

Stages de remise à niveau (SRAN) : entre 60 et 200 élèves pris en charge par école

Au collège :

Accompagnement Personnalisé

Décloisonnement non lecteurs 6^{ème}

Groupes de lecture en 4eme avec prise en charge par un enseignant de SEGPA

Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

Prises en charge FLS

A partir de 2016 intégration du collège Contout au PRE de la ville de Cayenne

Nécessité de réfléchir à des évaluations communes, des indicateurs, concernant la difficulté scolaire des élèves.

Les trois dernières lignes du tableau montrent la nécessité de définir très précisément des indicateurs communs.

Certaines écoles accueillent plus de primo-arrivants que d'autres avec un impact sur les taux de réussite aux évaluations, notamment en maîtrise de la langue française.

Il est donc nécessaire d'affiner les indicateurs afin d'obtenir une image plus précise.

Cette analyse fine du parcours de chaque élève, la recherche d'éléments qui pourraient expliquer les difficultés est nécessaire pour permettre d'apporter des réponses adaptées, de penser des dispositifs adéquats, sur l'ensemble du parcours scolaire obligatoire.

Partie IV : **Orientations pédagogiques et éducatives**

4.1 – FORMALISATION DES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Au regard du diagnostic partagé et des axes de progrès retenus, le réseau d'éducation prioritaire renforcé Auxence Contout a arrêté trois orientations pédagogiques et éducatives.

Orientation n°1 : Améliorer les acquisitions des élèves dans la maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit

Orientation n°2 : Favoriser l'accès au numérique et en développer les usages

Orientation n°3 : Améliorer le climat scolaire

Légende pour les tableaux ci-après :

-  Moyens mis en œuvre visant l'axe 1 « Réussite » du projet académique.
-  Moyens mis en œuvre visant l'axe 2 « Justice-Egalité » du projet académique.
-  Moyens mis en œuvre visant l'axe 3 « Ambition » du projet académique.

4.2. FICHES D'ACTION

Suivre les liens indiqués dans chacun des tableaux ci-après.

Orientation n°1 : Améliorer les acquisitions des élèves dans la maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit							
Diagnostic partagé			Axes de progrès				
Points forts : - Des équipes pédagogiques volontaires et motivées - Des compétences internes qui facilitent la formation - Des dispositifs spécifiques pour une prise en charge individualisée			<i>Impliquer toutes les disciplines pour des exigences linguistiques harmonisées, concertées</i> <i>Renforcer les liens inter-degrés pour rendre cohérent le cycle 3</i> <i>Favoriser l'innovation pédagogique par l'accompagnement des enseignants</i>				
Points faibles : - Des élèves de 6^{ème} dont le parcours est insuffisamment connu - Des élèves entrant en 6ème avec des compétences en lecture/écriture insuffisamment acquises - Des élèves allophones qui arrivent de plus en plus âgés							
Actions (Préciser le cycle qui en est la cible)	Cycle	Moyens mis en œuvre / Calendrier	Evaluation				
			Indicateurs retenus (Taux de...)		Performance attendue en %		
					N	N+1	N+2
I – ACTIONS SPECIFIQUES (AS)							
AS1 - Lire, écrire, parler, pour produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et des écrits organisés	Tous cycles						
Développer avec bienveillance un enseignement structuré de la langue orale pour produire des énoncés oraux maîtrisés dans un langage syntaxiquement correct et précis.	Cycle 1	Restitution orale par les élèves, de contes, albums. Modalités de restitution variées dont restitution audio Fiche MLF1_1	Taux d'élèves ayant raconté au moins deux fois, un conte, une histoire	PS 75% MS 75% GS 75%	PS 85% MS 85% GS 85%	PS 95% MS 95% GS 95%	PS 100% MS 100% GS 100%
		Corpus d'œuvres lues par un adulte, par des élèves du C2 ou C3 Etayer la compréhension par une démarche de questionnement systématique, rigoureuse Programmation des compétences langagières et linguistiques Moniteurs de lecture : les grands lisent aux plus jeunes Fiche MLF1_2	Nombre d'échanges par classe	5	6	7	8

Mieux dire pour mieux écrire	Cycle 2	Restitution orale par les élèves, de textes narratifs, d'histoires lues ou entendues Modalités de restitution variées dont audio Supports : Littérature de jeunesse (albums, BD, contes, récits illustrés, théâtre) Fiche MLF1_1	Taux d'élèves qui restituent oralement une histoire lue ou entendue	-	60%	80 %	100%
		Etayer la compréhension par une démarche de questionnement systématique, rigoureuse					
		Elaboration d'une progression en compréhension					
		Evaluations académiques En maîtrise de la langue	Taux de réussite aux évaluations académiques				
Mieux apprendre à lire	Cycle 2	Web radio Fiche AC1	taux d'écoles impliquées	-	57%	71%	100%
		Journal du réseau Fiche AC1	taux d'écoles impliquées	-	57%	71%	100%
		Co-intervention axée sur la maîtrise de la langue	% d'heures de l'enseignant surnuméraire affectées à la co-intervention	-	60%	80%	100%
Lire des textes longs et mieux écrire	Cycle 3	Atelier de questionnement de textes: Etayer la compréhension par une démarche de questionnement systématique, rigoureuse Fiche MLF1_3	Taux de classes impliquées	-	60%	80%	100%
		Elaboration d'une progression en compréhension	Taux de classes impliquées	-	60%	80%	100%
		Atelier Lire pour faire Fiche MLF1_4	Taux de classes impliquées	-	60%	80%	100%

		Entrée progressive dans la lecture à voix haute (Enregistrements audio, vidéo) Web radio Fiche AC1 Journal du réseau Fiche AC1 Moniteurs de lecture : les grands lisent aux plus jeunes Fiche MLF1_2 Evaluations académiques En maîtrise de la langue	Taux d'élèves ayant lu au moins 5 ouvrages taux d'écoles impliquées taux d'écoles impliquées taux d'écoles impliquées Taux de réussite aux évaluations académiques	-	100%	100%	100%
La production orale et la production écrite accompagnent l'activité d'apprentissage dans toutes les disciplines	Cycle 4	Etayer la compréhension par une démarche de questionnement systématique, rigoureuse Elaboration d'une progression en compréhension Web radio Fiche AC1 Journal du réseau Fiche AC1 Evaluations de fin de cycle en maîtrise de la langue	Taux de classes impliquées Taux d'écoles impliquées Nombre d'enregistrements Taux d'écoles impliquées Nombre de publications Taux de réussite au DNB Moyenne au contrôle continu	-	60%	80%	100%
AS2 – Expliciter les démarches d'apprentissages pour que les élèves comprennent le sens des enseignements	Tous cycles						
Proposer le travail en groupe des élèves afin de favoriser les confrontations des démarches intellectuelles Favoriser la co-observation et la co-action pour une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par	Cycle 2	Elaboration d'outils communs et de documents d'accompagnement Fiche MLF2_1	Taux de classes utilisant ces outils	-	70%	80%	100%

les élèves		Dispositif « Plus de maîtres que de classes » Utilisation d'outils aidant à la correction : correcteur orthographique, guide de relecture Fiche MLF2_1 Construire avec l'élève des exemples de productions d'écrit réussies	% d'heures de l'enseignant surnuméraire affectées à la co-intervention Taux de classes impliquées Taux d'élèves capables de s'auto-évaluer	- - -	60% 70% 70%	80% 80% 80%	100% 100% 100%
Proposer le travail en groupe des élèves afin de favoriser les confrontations des démarches intellectuelles Favoriser la co-observation et la co-action pour une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves	Cycle 3	Elaboration collective de grilles typologiques d'erreurs, communes au réseau Fiche MLF2_1 Construction collective de stratégies de révision Fiche MLF2_1 Construire avec l'élève des exemples de productions d'écrit réussies	Taux de classes utilisant ces grilles Taux de classes impliquées Taux d'élèves capables de s'auto-évaluer	- - -	70% 70% 70%	80% 80% 80%	100% 100% 100%
Proposer le travail en groupe des élèves afin de favoriser les confrontations des démarches intellectuelles Travail de recherches en lien avec le CDI (exposés, la semaine des sciences, le temps des poètes, semaine de la presse...) Favoriser la co-observation et la co-action pour une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves	Cycle 4	Elaboration collective de grilles typologiques d'erreurs, communes au réseau Fiche MLF2_1 Construction collective de stratégies de révision Fiche MLF2_1 Construire avec l'élève des exemples de productions d'écrit réussies	Taux de classes utilisant ces grilles Taux de classes impliquées Taux d'élèves capables de s'auto-évaluer	- - -	70% 70% 70%	80% 80% 80%	100% 100% 100%
II - ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES – RENCONTRES - ACTIONS D'HARMONISATION							
« comment améliorer la structuration du langage oral ? »	Cycle 1	Elaboration d'une programmation en langage oral Fiche MLFaccomp1	Taux de classes utilisant cette programmation	-	70%	80%	100%
« Comment améliorer le questionnement dans	Cycle 2		Taux d'élèves qui s'expriment dans	-			

l'enseignement de la compréhension en lecture ? » « Comment améliorer la production d'écrits ? »	Cycle 3	Animations pédagogiques Formation hybride Visites conseil des formateurs académiques/participation aux temps de concertation, aux formations	un langage syntaxiquement correct et précis Taux d'enseignants formés Nombre de formations proposées	- -	50% 	80% 	100%
Comment mieux prendre en compte les besoins des élèves allophones ?	Tous cycles	Observation en classe – échanges de pratiques avec le professeur référent FLS Formation FLS planifiée sur 4 ans En appui avec le professeur référent FLS Fiche MLFaccomp2	Taux d'enseignants formés Nombre de formations proposées	-	50%	80%	100%
« Comment aider les élèves à mieux entrer dans l'apprentissage de la lecture ? »		Expérimentation Adoption d'un même référent son-geste-lettre pour toute une école Fiche MLFaccomp3					
Comment améliorer la liaison GS/CP ?	Cycle1/2	Concevoir et réaliser des projets pédagogiques visant à améliorer les liaisons inter-cycles Elaboration d'outils Fixer des dates de rencontres entre enseignants Formations circonscription et REP+	Nombre de projets pédagogiques Nombre de rencontres Nombre de formations proposées	-	2	2	2
Comment améliorer la liaison inter degrés ?	Cycle 3	Concevoir, réaliser des projets pédagogiques visant à améliorer les liaisons inter-cycles (cross, football,...) Concevoir des programmations de cycles	Nombre de projets pédagogiques				

		Etendre le recueil d'informations aux écoles hors réseau Fiche MLFaccomp4 Rencontre inter degrés -> PPRE passerelle Formations circonscription et REP+	Taux d'élèves de 6^{ème} pour lesquels nous connaissons le parcours Nombre de rencontres Nombre de formations proposées	36%	90%	90%	90%
Comment mesurer la maîtrise de la langue française dans les disciplines autres que les lettres ?	Cycle 4	Evaluer la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines lors des devoirs communs Grilles de compétences langagières et linguistiques Elaboration de fiches communes par disciplines Formations REP+ Fiche MLFaccomp5	Taux de professeurs utilisant ces grilles Nombre de formations proposées Taux d'enseignants formés	-	70%	80%	100%

Orientation n°2 : Favoriser l'accès au numérique et en développer les usages								
Diagnostic partagé				Axes de progrès				
Points forts : - Des enseignants désireux d'intégrer le numérique à leur pratique professionnelle - Une offre de formation conséquente - Un référent numérique impliqué				Fournir aux collectivités des indicateurs pour faciliter l'attribution de moyens Répondre aux appels à projet du plan numérique Former les enseignants Optimiser l'utilisation de l'ENT				
Points faibles : - Equipement informatique insuffisant dans les écoles avec en moyenne 2 ordinateurs pour 100 élèves - au collège, salles de classe non équipées de dispositifs de vidéo-projection, accès à internet insuffisant - Environnement Numérique de Travail								
Actions (Préciser le cycle qui en est la cible)	Cycle	Moyens mis en œuvre / Calendrier	Evaluation					
			Indicateurs retenus (Taux de...)		Performance attendue en %			
					N	N+1	N+2	N+3
I - ACTIONS STRUCTURELLES								
Favoriser l'accès au numérique dans les écoles	Tous cycles	Discussions avec les collectivités	Dans le réseau : Nombre moyen d'ordinateurs pour 100 élèves du primaire	2				
			Nombre moyen d'ordinateurs pour 100 élèves du collège	8				
Etoffer le parc informatique du collège, diversifier les outils	Tous cycles	Dépôt de projet auprès de la DANE dans le cadre du Plan numérique (tablettes numériques)						
II - ACTIONS SPECIFIQUES								
Apprendre à utiliser des logiciels de calcul et d'initiation à la programmation	Cycle 3	Programmation et échanges de jeux (logiciel Scratch) Fiche num1	Taux d'écoles impliquées Taux d'élèves capables d'utiliser correctement les logiciels	-	50%	66%	83%	
Amener les élèves à prendre conscience de leur relation aux médias, faire preuve d'esprit critique	Cycle 2 – 3 – 4	Les images télévisuelles comme support d'ouverture culturelle, d'éducation aux médias Fiche num2	Taux d'écoles impliquées	-	60%	80%	100%	

III - ACTIONS COMMUNES							
Recherche d'informations, rédaction de texte, développement de l'esprit critique, travail en équipe, maîtrise de soi, maîtrise de l'oral, compétences autour du son numérique (captation, traitement, montage, diffusion).	Tous cycles	Web radio Fiche AC1	Taux d'écoles impliquées	-	57%	71%	100%
Créer, produire, traiter, exploiter des données	Cycle 2 Cycle 3 Cycle 4	Journal numérique du réseau Fiche AC1	Taux d'écoles impliquées	-	57%	71%	100%
Développer un environnement de travail		Plateforme permettant la mutualisation d'informations, documents collaboratifs Fiche climatscoaccomp4	Nombre de consultations				
II - ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES – RENCONTRES - ACTIONS D'HARMONISATION							
Former aux usages pédagogiques du numérique	Cycle 1 Cycle 2 Cycle 3 Cycle 4	Voir propositions de formation faites par la DANE					
Former aux usages pédagogiques du numérique	Cycle 3 Liaison école-collège	Formation à la programmation informatique (logiciel Scratch) des professeurs des écoles du cycle 3 par des professeurs de collège formés, avec intervention conjointe en classe Fiche numaccomp1	Taux d'enseignants de CM1 – CM2 formés	-	50%	66%	83%
Former aux usages pédagogiques du numérique	Tous cycles	Utiliser et partager des logiciels d'apprentissage Fiche numaccomp2					

Orientation n°3 : Améliorer le climat scolaire						
Diagnostic partagé			Axes de progrès			
Points forts : • Une équipe pluridisciplinaire santé/sociale volontaire • Des professeurs formateurs et professeurs référents impliqués			Développer l'intelligence émotionnelle ; les compétences psycho-sociales			
Points faibles : • Situations conflictuelles entre élèves • Parents qui ne partagent pas toujours le sens de l'école, méconnaissance du système éducatif • Echange d'informations entre les équipes			Développer les partenariats et l'implication des parents pour accompagner chaque élève vers la réussite Accompagner les nouveaux enseignants			
Actions (Préciser le cycle qui en est la cible)	Cycle	Moyens mis en œuvre / Calendrier	Evaluation			
			Indicateurs retenus (Taux de...)		Performance attendue en %	
					N	N+1 N+2 N+3

Volet ELEVES

Favoriser le mieux vivre ensemble par le développement de comportements citoyens	Tous cycles							
Identifier et partager des émotions, apprendre à coopérer	Cycle 1	Enseignement civique et moral Etendre les « messages clairs » aux trois cycles (préconisé pour le cycle 2) Fiche climatscoélèves1	taux de classes impliquées	50%	65%	80%	100%	
Identifier et partager des émotions, apprendre à coopérer	Cycle 2			50%	65%	80%	100%	
Partager et réguler des émotions, coopérer	Cycle 3			50%	65%	80%	100%	
Identifier et réguler, en les exprimant, ses émotions	Cycle 3-4	Médiation entre pairs en collaboration avec l'équipe mobile de sécurité Fiche climatscoélèves2	taux d'élèves formés aux actions de médiation	2%	4%	6%	8%	
		compétences psycho-sociales travaillées en classe avec l'appui de partenaires extérieurs une intervention par établissement Fiche climatscoélèves3	Etablissements impliqués	57%	71%	85%	100%	
Valoriser les talents, organiser des expositions, représentations théâtrales	Tous cycles	Un événement par an par établissement Fiche climatscoélèves4	Nombre d'événements	7	14	21	28	

Volet PARENTS

Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants et échanger avec les équipes	Tous cycles						
	Cycle 1 Cycle 2 Cycle 3	« Malette des Parents » étendue à toutes les classes Fiche climatscoparents1	Taux de parents présents	-	40%	40%	40%
	6ème	matinée d'accueil des parents et élèves de 6ème Fiche climatscoparents2	Taux de parents présents	-	70%	70%	70%
	Tous cycles	Collaborations avec les associations pour promouvoir les ateliers de parole dans les maisons de quartier (GADJ)					
Des actions d'informations et d'échanges prennent place dans les établissements	Tous cycles	formation aux compétences psycho-sociales	Nombre d'enseignants formés				

Volet ENSEIGNANTS

-I – ACTIONS SPECIFIQUES (AS)							
Un accueil des personnels enseignants arrivant dans le réseau est mis en place	Tous cycles						
	Primaire	Un enseignant volontaire accompagne le nouvel arrivant dans sa prise de fonction dès la pré-rentrée Fiche climatscoenseignants1	Taux de nouveaux arrivants accompagnés	-	100%	100%	100%
	collège	Le coordonnateur de discipline accompagne le nouvel arrivant dès la pré-rentrée Fiche climatscoenseignants2	Taux de nouveaux arrivants accompagnés	-	100%	100%	100%
	collège	Le professeur référent accompagne les personnels arrivant en cours d'année (entretien, visites conseil, échanges de pratiques) Fiche climatscoenseignants3	Taux de nouveaux arrivants accompagnés	50%	100%	100%	100%

II - ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES – RENCONTRES - ACTIONS D'HARMONISATION							
Comment aider les élèves à adopter des comportements adaptés ?	Tous cycles	Formation aux compétences psycho-sociales	Taux d enseignants formés	-	25%	50%	75%
Comment mieux prendre en charge les élèves ?	Tous cycles collège	Sensibiliser aux troubles des apprentissages « Dys » Fiche climatscoaccomp2 La problématique de l'adolescent, troubles du comportement	Taux d enseignants formés	-	25%	50%	75%
Comment améliorer la communication avec les parents ?	Tous cycles	Former les enseignants à la communication avec les parents	Taux d enseignants formés	-	25%	50%	75%
Comment favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ?	Tous cycles	Mettre en place une plateforme de partage d'informations, contenant les projets de réseau, d'établissement, d'école, orientations pédagogiques Fiche climatscoaccomp4	Nombre de consultations Nombre de fichiers partagés				
Comment évaluer par compétences ?	Cycle 4	Observation en classe – échanges de pratiques avec le professeur référent Fiche climatscoaccomp5	taux d'enseignants accompagnés				

Présentation et validation du projet de réseau

Le projet de réseau 2015 – 2019 a été présenté au :

Comité de pilotage :

Le 29 mars 2016

Conseil école-collège :

A valider le 14 avril 2016

L'inspectrice de l'Education nationale
Mme Roseaulin
Circonscription de Cayenne Sud




Le principal – La principale
Mme Lannuzel




L'inspectrice de l'Education nationale
Mme Lalsie
Circonscription de Cayenne Nord



L'Inspecteur référent
M. Jocquel
Inspecteur ET-STI




Reçu et validé :

Le Recteur,
Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale

Le



4.2. FICHES D'ACTION

Fiches d'actions visant l'orientation 1

Améliorer les acquisitions des élèves dans la maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit

Annexe 1 : Fiche n° **MLF1-1**

Retour [AXE1](#)

Cadre de la fiche portant sur l'axe 1 « Réussite » du projet académique

 académie Guyane MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Restitution orale d'histoires, contes	<i>Qui sont les bénéficiaires de cette action ?</i> élèves de cycle1 – cycle 2 <i>Qui sont les acteurs ?</i> Enseignants – éventuellement partenaires extérieurs
DESCRIPTIF DE L'ACTION : chaque élève restitue régulièrement des histoires, contes		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue	Référentiel pour l'éducation prioritaire
	☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Priorité 1 : garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle
Objectifs visés	Améliorer les compétences langagières - Comprendre une histoire lue par l'enseignant ; la raconter en restituant les enchaînements logiques et chronologiques ; l'interpréter ou la transposer (marionnettes, jeu dramatique, dessin). - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbess, comparatifs), concernant le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, relations entre eux, enchaînement logique et chronologique, relations spatiales) Principes : Placer les élèves en situation de production langagière. Parler en maternelle http://www.ac-lille.fr/dsden62/IMG/pdf/Production-departementale-PARLER-a-l-ecole-maternelle.pdf « Certains albums servent plus spécifiquement pour apprendre à parler, d'autres pour apprendre à lire, d'autres pour parler et écrire tout en développant son imaginaire. L'enfant aime qu'on lui lise la même histoire plusieurs fois. Il aime répéter à son tour, et s'aider du support image. Il racontera l'histoire telle qu'il la comprend. L'album va ainsi l'aider à verbaliser, de manière plus organisée. Le récit aide à ordonner les unités narratives, la succession d'événements (idéal entre 2 et 7 ans). Il apprend d'autre part par ce biais le registre oral, et celui du texte écrit, suivant les albums. L'enseignant privilégiera des albums avec des histoires familières, proches de l'univers de l'enfant. L'enfant doit en effet se reconnaître et se projeter dans les personnages, pour continuer à se construire en tant que personne. De même, lorsque l'enfant est très jeune (2 à 5 ans) il s'agira d'éviter des histoires à charge émotionnelle trop forte, ainsi que celles où il y aurait trop de suspense ou de surprise, afin qu'il se concentre au maximum sur l'action. L'enfant aime reprendre les histoires ordinaires car ensuite, il sait les raconter. L'histoire doit être racontée par un narrateur dans un récit. On saisit mieux l'enchaînement logique que dans des albums entièrement dialogués, qui rendent difficile la compréhension de l'histoire. L'enfant aura en plus des difficultés à raconter lui-même. Le récit devra être linéaire (respect de l'unité de temps, dans une durée réelle). On choisira enfin plutôt des histoires racontées à la troisième personne. L'adulte assumera difficilement la première personne pour des histoires mettant en scène des enfants. Il peut y avoir bien sur des passages au discours direct, mais dans une relation personnage/personnage. Les illustrations et la mise en pages sont très importants pour apporter à l'enfant des repères	

	fixes, lui permettant de reconstituer l'enchaînement des événements. L'enfant apprend à parler de façon plus construite en écoutant et en racontant des albums pour le plaisir. Il racontera l'histoire en s'aidant des matériaux syntaxiques et de l'organisation textuelle proposés par l'adulte. Il faut aussi susciter les questions chez l'enfant, lui en poser, répondant à ses essais, tâtonnements, commentaires... Ceci doit donc orienter la manière d'agir de l'adulte. Le maître lira et relira un même album plusieurs fois à l'enfant, pour lui permettre d'organiser et d'approfondir la compréhension, de puiser dans les propositions de l'album. »	
Connaissances attendues ou effets attendus	Ecouter avec concentration, développer la capacité de mémorisation, maîtriser les référents, l'emploi des temps, enrichir son vocabulaire, prendre conscience de la différence entre récit et dialogue, améliorer la compréhension, améliorer le langage d'évocation.	
Compétences visées	Cycle 1 Comprendre des histoires entendues Mémoriser des structures syntaxiques. Développer le langage d'évocation. Produire des énoncés organisés avec cohérence. Cycle 2 Langage oral : - Maintien d'une attention orientée en fonction du but. - Repérage et mémorisation des informations importantes ; enchaînement mental de ces informations. - Mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte. - Attention portée au vocabulaire et mémorisation. - Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension Mobilisation de techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...) - Organisation du discours. - Mémorisation des textes (en situation d'interprétation).	
Indicateurs	Taux d'élèves qui restituent une histoire dans un langage syntaxiquement correct et précis.	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Planification dans le temps : Toute l'année, restitution une fois par semaine Modalités de restitution diverses : restitution aux pairs dans la classe, aux élèves d'autres classes, aux parents, Enregistrements audio en partage		Supports : contes, albums, textes narratifs, lus ou contés par un adulte, un pair
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Développer la pratique de l'oral dès l'école maternelle	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année) Qui sont les acteurs ?
DESCRIPTIF DE L'ACTION : - Renforcer la Maîtrise de la langue - Création d'un cahier de vocabulaire, avec d'une banque d'images - Créer des outils d'évaluation pour chaque niveau		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
Objectifs visés	Acquérir du vocabulaire et l'enrichir au cours du cycle	
Connaissances attendues ou effets attendus	Elaboration d'un lexique Création d'une banque d'images	
Compétences visées	Savoir s'exprimer, nommer des objets et des actions avec une plus grande précision	
Indicateurs	Le lexique réinvesti par l'enfant	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps : l'année scolaire		
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 académie Guayane MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Développer la pratique de l'oral dès l'école maternelle	<i>Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année) Qui sont les acteurs ?</i>
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Monter une BCD, création d'album/dictionnaire en fonction du niveau de classe.		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire X Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
	Objectifs visés Développer le langage oral et le langage écrit	
Connaissances attendues ou effets attendus	Elaboration d'un lexique Création d'Oralbums	
Compétences visées		
Indicateurs	Le lexique réinvesti par l'enfant	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps : l'année scolaire		
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Autre proposition en relation avec l'indicateur « Maîtrise de la langue »	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année) Qui sont les acteurs ?
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Descriptif : comptines, poésies et historiettes : s'exprimer oralement et corporellement. Exploitation d'albums Exploitation de contes et expression théâtrale. Maîtrise de la langue orale à travers l'acquisition d'une culture littéraire (lire, dire, raconter des albums)		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
Objectifs visés	Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre avec les albums de la littérature de jeunesse.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Rallye lecture/défi lecture Réalisation d'albums Sorties pédagogiques Débats philosophiques Bibliothèque de l'école Ouvrages de littératures enfantines adaptés aux lecteurs et à l'auditoire	
Compétences visées	Etre capable de s'exprimer oralement et corporellement.	
Indicateurs	Meilleur accès au langage écrit : Compréhension de textes Vocabulaire approprié/enrichi Productions d'écrits Amélioration de la syntaxe, de la production d'écrit et des compétences de lecture Enrichissement du lexique, de la compréhension et de la production d'écrit et des compétences de lecture Acquisition de motivation, plus d'autonomie Amélioration des résultats aux évaluations de la classe	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Mise en œuvre : 1 ou 2 fois par semaine Planification dans le temps : l'année scolaire		
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Les moniteurs de lecture	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? élèves de cycle 3 – cycle 1 Qui sont les acteurs ? Elèves de cycle 3 - enseignants
DESCRIPTIF DE L'ACTION : des élèves de cycle 3 offrent des lectures aux élèves de maternelle ou du cycle 2		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »
	Objectifs visés Pour le cycle 1 : Ecouter attentivement une histoire lue. Pour le cycle 2 : Donner du sens à l'apprentissage de la lecture. Pour le cycle 3 : Donner du sens à la lecture (Lire pour l'autre). Donner aux élèves l'envie de perfectionner leurs compétences en lecture. Se situer dans son parcours d'élève.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Pour le cycle 1-cycle 2 : Ecoute attentive, donner envie de lire Pour le cycle 3 : s'entraîner à lire de manière compréhensible et expressive Se décentrer et jouer le rôle de l'enseignant face à des élèves qu'il faut captiver	
Compétences visées	Lire à voix haute. Etre expressif. Articuler.	
Indicateurs	Taux d'élèves dont la lecture à voix haute est fluide et expressive.	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Modalités : Organiser une lecture offerte par période de 7 semaines. Lecture face aux élèves, enregistrements sur support audio pour permettre de nouvelles écoutes.		Concertation entre enseignants pour : Créer des jumelages de classes. Etablir un calendrier de rencontres. Faire des choix de lectures à préparer avec prêt de livres.
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Ateliers de questionnement de textes	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves de cycle 3 Qui sont les acteurs ? Enseignants
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Mettre en place des ateliers de questionnement de textes		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »
Objectifs visés	Créer une situation globale d'entraînement qui sollicite tous les aspects de l'acte de comprendre Rendre explicites les opérations nécessaires à la compréhension.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Amélioration de la compréhension de textes lus	
Compétences visées	Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte entendu ou lu : - identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), - mise en relation de ces informations, - repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, - mise en relation du texte avec ses propres connaissances, - interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences).	
Indicateurs	Taux d'élèves ayant des résultats satisfaisants aux évaluations de lecture-compréhension	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : 3 Nombre et durée des séances par séquence : 5 à 7 séances de 40 minutes par groupe. Planification dans le temps : sur l'année scolaire Modalités : groupes de 8 élèves, les autres travaillant en autonomie.		Pour aller plus loin : Présentation détaillée d'une séance : http://www.uvp5.univ-paris5.fr/tfl/outils/qp86-2.pdf Banque de textes : http://sip1.ac-mayotte.fr/article.php3?id_article=59 http://circo89-sens2.ac-dijon.fr/rubrique106.html
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action Pas de maître surnuméraire pour accompagner le groupe en autonomie		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Lire pour faire	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves de cycle 3 Qui sont les acteurs ? Enseignants
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Régulièrement, proposer la lecture de documents qui amènent à une réalisation concrète		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »
Objectifs visés	Améliorer la motivation des élèves. Donner du sens à la lecture.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Encourager les élèves à lire, notamment élèves en difficulté.	
Compétences visées	Lire avec fluidité. Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome.	
Indicateurs	Evaluation qualitative : ➤ du climat de classe ➤ de la motivation des élèves	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Périodicité des ateliers : A l'appréciation du conseil de cycle. Type de support : Fiche de fabrication, recette de cuisine, règle du jeu, EPI (collège).		
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Conception et utilisation d'outils communs	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves de cycle 2 – 3 - 4 Qui sont les acteurs ? Enseignants, formateurs académiques
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Elaborer des outils communs à l'attention des enseignants, des élèves Outils d'aide à la correction orthographique, grilles typologiques d'erreurs, guide de relecture		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » Et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
	Objectifs visés Harmoniser les pratiques. Donner à l'élève les moyens de s'auto-corriger.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Meilleure implication de l'élève dans ses productions d'écrits	
Compétences visées	Cycle 2 : - Rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire. - Améliorer une production, notamment l'orthographe, en tenant compte d'indications. Cycle 3 : - Écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire. - Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle. Cycle 4 : - Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces. - En réponse à une consigne d'écriture, produire un écrit d'invention s'inscrivant dans un genre littéraire du programme, en s'assurant de sa cohérence et en respectant les principales normes de la langue écrite.	
Indicateurs	En maîtrise de la langue française, résultats aux évaluations académiques, nationales, DNB	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?) Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps : élaboration des outils en fin d'année scolaire 2016 pour une mise en œuvre en septembre 2016		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?) Temps de concertation pour construire des outils communs et/ou documents collaboratifs
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action « Des médias pour informer les familles et valoriser les élèves »	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Les élèves et leurs familles Qui sont les acteurs ? Les élèves et leurs enseignants
DESCRIPTIF DE L'ACTION : web radio – journal du réseau		
	Orientation retenue Axe 1 : Renforcer la maîtrise de la langue Axe 2 : Promouvoir l'ouverture culturelle Axe 3 : Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : Lire, écrire, Parler pour apprendre dans toutes les disciplines Priorité 3 : Des actions de coopération et d'échanges avec les parents
Objectifs visés	Informers les familles des activités scolaires et réalisations des élèves Mettre en valeur les projets scolaires et les productions des élèves	
Connaissances attendues ou effets attendus	Maîtrise de l'écrit et de l'oral	
Compétences visées	Améliorer les qualités rédactionnelles, notamment les qualités de synthèse. S'exprimer à l'écrit et à l'oral pour traiter l'information. Prendre part à une conversation pour interviewer quelqu'un.	
Indicateurs	Nombre et fréquence des publications sur le journal et les blogs. Nombre de reportages et d'interviews mis en ligne sur la web radio.	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée de séquences prévues : Actualisation hebdomadaire des différents médias (journal du réseau, blogs des classes ou écoles, web radio). Nombre et durée de séances par séquence : une séance pour les médias écrits et une séance pour le média radio par semaine Planification dans le temps : toute l'année		Un ordinateur avec connexion Internet. Création d'un compte You tube par école ou classe. Matériel radio (mis à disposition par le collège Auxence Contout, dans ses locaux)
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i> Déplacements à prévoir au collège pour les enregistrements radio Animation des blogs et journal en ligne		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i> Evaluer les qualités rédactionnelles des articles mis en ligne et les qualités d'expression des supports oraux.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Développer la pratique de l'oral dès l'école maternelle	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année) Qui sont les acteurs ?
DESCRIPTIF DE L'ACTION : <u>Les as de l'orthographe</u> pour : -améliorer le niveau des élèves en orthographe en les entraînant à la dictée <u>Défi lecture</u> pour Donner envie de lire, s'entraîner à la lecture <u>Les petits rédacteurs</u> pour Développer la production d'écrits divers dans les classes <u>Oralbooks</u> pour : Développer le langage oral Favoriser le passage de l'oral à l'écrit -		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire X Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
	Développer le langage oral et le langage écrit	
Objectifs visés	Elaboration d'un lexique Création d'oralbooks	
Connaissances attendues ou effets attendus		
Compétences visées		
Indicateurs	Le lexique réinvesti par l'enfant	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues :		
Nombre et durée des séances par séquence :		
Planification dans le temps : l'année scolaire		
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

Annexe 1 : Fiche n°2 Ecole élémentaire RIBALCadre de la fiche portant sur l'axe 1 « **Réussite** » du projet académique

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Travailler la maîtrise de la langue de manière transversale dans toutes les disciplines	<i>Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année)</i> <i>Qui sont les acteurs ?</i>
DESCRIPTIF DE L'ACTION : - Réaliser un recueil de poésie au cycle II - Création de poésie selon les thèmes retenus - Etude de textes poétiques à auteur		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
	Objectifs visés maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit développer chez l'enfant une culture littéraire commune	
Connaissances attendues ou effets attendus	création d'un "recueil de poésies" selon des thèmes précis (Noël, carnaval, fêtes des mères....)	
Compétences visées	s'approprier des écrits poétiques différents comprendre des textes poétiques donner un sens à l'écrit, étude d'une trame: repérer les rimes, la structure de l'écrit	
Indicateurs	chaque classe lira une poésie à des périodes fixées en conseil création de recueils de poésie améliorer la production orale et écrite	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps :		
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Journal scolaire	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année) Qui sont les acteurs ?
DESCRIPTIF DE L'ACTION : - Réalisation de textes, d'articles - Savoir commenter, résumer des situations vécues - Créer un journal scolaire		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue	Référentiel pour l'éducation prioritaire
	☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire X Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	☐ ☐ ☐
Objectifs visés	Parvenir à une meilleure maîtrise du langage écrit et oral.	
Connaissances attendues ou effets attendus	• Etude de différents sujets, supports • Etude des composants : le fond et la forme • Choix des différentes rubriques • Ecriture d'articles • Recherche d'informations • Collectes des articles de toutes les classes. Elaboration d'une maquette	
Compétences visées	Acquérir une meilleure maîtrise du langage écrit et oral par l'exercice de la parole, de la lecture et de l'écriture dans le cadre d'un projet d'écriture au service d'autres disciplines. Maîtrise de l'utilisation des TICE.	
Indicateurs	Parution du journal Distribution du journal	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps :		
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Travailler la maîtrise de la langue de manière transversale dans toutes les disciplines: «VOCABULAIRE/LECTURE/ECRITURE.»	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année) Qui sont les acteurs ?
DESRIPTIF DE L'ACTION : - S'exprimer à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - Prises de notes , résumés - Écrire des textes sur des thèmes sociaux, cahier de classeur de littérature, atelier d'écriture - Comprendre la lecture d'un texte - Maîtrise du graphisme et de l'écriture		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire X Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
Objectifs visés	- Améliorer la compréhension de la langue par l'acquisition d'un vocabulaire approprié. - S'exprimer à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - Rédiger un texte en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire	
Connaissances attendues ou effets attendus	- Prises de notes et résumés, - Écrire des textes sur des thèmes sociaux, - Amélioration des apprentissages d'écriture par des actions méthodiques (cahier de chercheur d'expérience et d'expérimentation), - Cahier classeur de littérature, - Atelier d'écriture pour réinvestir les apprentissages en analyse de la langue. - Développer la motricité fine, - CP: copier un texte très court dans une écriture cursive lisible sur des lignes.... - CE1: copier un texte très court en respectant l'orthographe, la ponctuation, les majuscules et en soignant la présentation.	
Compétences visées	- Comprendre la lecture d'un texte - Savoir résumer et prendre des notes - Savoir utiliser un dictionnaire - Tenir correctement l'outil scripteur, - Maîtriser les normes de l'écriture, - Maîtrise du graphisme et de l'écriture	
Indicateurs	- Intégrer dans les évaluations, dans toutes les matières: une liste de mots clés déjà étudiés et retrouver le sens. - Être capable d'écrire quelque soit le domaine concerné (article, scénario,...)	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps :		
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 académie Guayanaise MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Autre proposition en relation avec l'indicateur « Maîtrise de la langue » « <u>ÉCRIRE DES POÈMES/LANGAGE</u> <u>ORAL/CORRESPONDANCE</u> <u>SCOLAIRE/ORTHOGRAPHE.</u> »	<i>Qui sont les bénéficiaires de cette action ? (Chaque élève doit bénéficier au minimum d'une action dans l'année)</i> <i>Qui sont les acteurs ?</i>
DESCRIPTIF DE L'ACTION : <u>Découvrir lire, écrire des poèmes:</u> – Élaborer un carnet de poésie autour d'un thème – Écrire un poème – S'exprimer sur une poésie – Développer et structurer le langage oral – Échanger, envoyer un courrier postal ou par mail – Participation aux « As de l'Orthographe », scrabble		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire X Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire ☐ ☐ ☐
Objectifs visés	– Développer une sensibilité poétique – Découvrir, lire, écrire des poèmes – Développer le lexique, – S'exprimer à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis – Faire progresser les élèves en orthographe, améliorer le lexique – Maîtrise de l'écriture en situation de communication	
Connaissances attendues ou effets attendus	– Élaborer un carnet de poésie autour d'un thème – Écrire un poème – Participation aux « as de l'Orthographe », scrabble, projet circonscription	
Compétences visées	- Savoir résumer et prendre des notes - Savoir utiliser un dictionnaire - Savoir épeler de mémoire et écrire des mots d'usage courant. (CYCLE 2) - Écrire sans erreur sous la dictée un texte en mobilisant les connaissances acquises. (CYCLE 3) - S'exprimer sur un poème - Échanger, envoyer un courrier postal ou par mail - Développer des compétences linguistiques et communicationnelles - Rester dans les propos de l'échange	
Indicateurs	– Être capable d'écrire quelque soit le domaine concerné (article, scénario,...) – Réussite aux dictées avec des progrès significatifs (notes). – Respecter les critères de diction liés à la lecture d'un poème – Partager son poème avec les autres – S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié – Multiplier les échanges et articuler – Régularité des échanges, – Soins des élèves dans la réalisation de leurs productions	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)

Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps :	
BILAN INTERMEDIAIRE	
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Programmation en langage oral	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Tous les élèves- tous les enseignants Qui sont les acteurs ? Enseignants, formateurs académiques, équipes de circonscriptions
DESCRIPTIF DE L'ACTION : construire et utiliser une programmation en langage oral commune à tout le réseau		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue	Référentiel pour l'éducation prioritaire
	☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Priorité 1 : Lire, écrire, Parler pour apprendre dans toutes les disciplines
Objectifs visés	Doter chaque enseignant d'outils communs permettant une meilleure prise en compte des besoins de chaque élève, permettant d'assurer une meilleure continuité des apprentissages. Améliorer la pratique de l'oral dès l'école maternelle	
Connaissances attendues ou effets attendus	Enseignants : adapter ses pratiques au plus près des besoins de chaque élève Elèves : comprendre et s'exprimer à l'oral	
Compétences visées	Pour les élèves : Cycle 1 : - Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre. - S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre. - Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue. Cycle 2 : - Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension. - Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs. - Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe. - Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...) Cycle 3 : - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diversifiées. - Adopter une attitude critique par rapport au langage produit. Cycle 4 : - Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes. - S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire. - Participer de façon constructive à des échanges oraux. - Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.	
Indicateurs	Résultats aux évaluations en langage	

ECHEANCIER (<i>Quel déroulement ?</i>)	MOYENS (<i>De quoi avons-nous besoin pour réussir ?</i>)
Planification dans le temps : Elaboration en fin d'année scolaire 2016 pour une mise en œuvre en septembre 2016	Temps de concertation pour construire cette programmation ou compétences pour mettre en place un travail collaboratif grâce au numérique
BILAN INTERMEDIAIRE	
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Aide à la construction de séquences avec adoption de la méthodologie FLS	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Tous les enseignants (sauf ceux de LVE qui n'utilisent pas la langue française comme langue de communication dans leurs cours) Qui sont les acteurs ? Les professeurs référent réussite de l'établissement (Mme TALIEU et M. BARRE). Les professeurs de LVE pour leur expertise dans le domaine de l'enseignement d'une langue, avec des élèves allophones notamment. Les formateurs académiques FLS Les inspecteurs académiques de chaque discipline ou leurs chargés de mission
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Dans toutes les disciplines, aide à la conception de séquences d'enseignement intégrant comme objectif la maîtrise de la langue française		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☒ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : Lire, écrire, Parler pour apprendre dans toutes les disciplines
Objectifs visés	Améliorer le niveau de compétence, oral et écrit, des élèves en langue française, toutes disciplines confondues. Adopter des pratiques pédagogiques telles que celles développées en LVE et en FLS.	
Connaissances attendues ou effets attendus		
Compétences visées		
Indicateurs	Sur la base d'évaluations diagnostiques en langue française, effectuer des évaluations formatrices en cours d'année pour suivre l'évolution du niveau de compétence en langue française. Résultats des élèves aux évaluations portant sur la langue française dans les évaluations sommatives de fin de séquence. Auto-évaluation s'appuyant sur les descripteurs du CECRL (l'élève est capable d'identifier ce qu'il est parvenu à faire en langue française, dans le cadre de la séquence).	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : Réunir sur site, une fois par trimestre, tous les enseignants, sauf ceux de LVE, en procédant par groupes disciplinaires (maths, sciences, lettres, HG, EPS, arts). Favoriser la co-intervention avec l'une des personnes ressources de l'établissement et l'échange de pratiques. Principes : Construire des séquences d'enseignement qui s'appuient sur les programmes et intègrent l'apprentissage de la langue française comme objectif, toutes disciplines confondues. Faire le choix de supports sonores et audiovisuels pour favoriser la compréhension de l'oral. Donner une place centrale à l'expression orale (par le choix notamment de documents iconographiques) pour reformuler le sens (des documents, des consignes). Identifier, dans chaque séquence, les besoins linguistiques des élèves et dégager des objectifs langagiers (c'est-à-dire ce que l'élève doit être		

capable de faire avec la langue française). Enrichir, notamment, le lexique des élèves, à chaque séquence. Envisager des critères d'évaluation de la langue française, en rapport avec les objectifs disciplinaires visés dans la séquence. Outils : S'appuyer sur les descripteurs du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, Conseil de l'Europe, 2000) pour élaborer des tâches adaptées aux niveaux de compétence des élèves (ce qui permet une différenciation pédagogique, notamment à destination des élèves allophones). Adopter une méthodologie actionnelle telle qu'employée en FLS et en LVE (choix de documents authentiques, place privilégiée de l'oral, choix de tâches à réaliser en fonction des objectifs fixés). Planification dans le temps : Formations trimestrielles. A mettre ensuite en pratique dans le cadre de son enseignement.	
BILAN INTERMEDIAIRE	
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Expérimentation Méthode Mimetson	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves et enseignants de l'école ML Boris Qui sont les acteurs ? Enseignants de l'école, formateurs académiques, inspection académique, conseillers pédagogiques
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Adoption d'un même référent son-geste-lettre pour toute l'école		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☒ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : Lire, écrire, Parler pour apprendre dans toutes les disciplines
Objectifs visés	Permettre aux élèves qui ont besoin de plus de temps pour rentrer dans la lecture de ne pas avoir à mémoriser de nouveaux référents à chaque changement de classe (lors de décroissements) et au changement de niveau, grâce à l'adoption d'un même dispositif d'introduction à la lecture. Ancrer dans le vécu de chaque élève des référents, grâce à la verbalisation, à l'écoute des représentations de chacun, grâce au mime, au jeu (en lecture, en EPS) afin d'en faciliter la mémorisation et la réactivation.	
Connaissances attendues ou effets attendus	- Identifier des mots de manière de plus en plus aisée (<u>lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage</u>) - Meilleure appropriation de la relation graphème-phonème. Les élèves verbalisent leur représentation, leur vécu relatif au référent présenté (avion, coq, moto...) miment, afin de se l'approprier. Chacun s'exprime.	
Compétences visées	- Discrimination auditive fine et analyse des constituants des mots (conscience phonologique). - Discrimination visuelle et connaissance des lettres. - Correspondances graphophonologiques ; combinatoire (construction des syllabes simples et complexes). - Mémorisation des composantes du code.	
Indicateurs	Résultats aux évaluations en maîtrise de la langue française Nombre d'élèves n'étant pas entrés dans la lecture à l'entrée du cycle 3 Evaluation qualitative faite par les enseignants lors des bilans intermédiaires de l'expérimentation	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : • CP : En début d'année, introduction de toutes les voyelles, consonnes, et quelques digrammes, utilisation quotidienne durant environ 6 semaines, selon une progression précise, puis passage à la méthode de lecture choisie par l'enseignant, avec rappels quotidiens aux référents grâce à des jeux ritualisés. Par la suite introduction planifiée sur l'année, des sons complexes selon le même procédé. Moments de regroupements semblables au cycle1, d'où transition douce vers l'école l'élémentaire. • Pour les autres niveaux, rappels ritualisés, d'abord quotidiens Référence systématique à ces référents lors de difficultés à transcrire un son. Jeux ritualisés • Présence permanente de cette bibliothèque de référents dans les classes, (affichage, sous-main, cahier de sons, selon le niveau de classe)		Financement : méthode MIMETSON (associant à chaque lettre ou digramme, une histoire à mimer, un geste et une illustration rappelant l'histoire) Acquisition de 8 exemplaires (4 pour le CP, 3 pour le CE1, 1 pour le CE2-CM1-CM2) Soit environ 800 euros (devis en cours)

Planification dans le temps : toute l'année, durant 4 ans	
BILAN INTERMEDIAIRE	
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Elargir la liaison CM2- 6^{ème} aux écoles hors réseau	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? <i>Elèves de sixième, professeurs en charge de ces élèves</i> Qui sont les acteurs ? <i>Les inspections du 1^{er} degré de Cayenne, le coordonnateur de réseau</i>
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Mettre en place un recueil d'informations informatisé et commun à toutes les écoles de Cayenne		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☐ Renforcer la maîtrise de la langue ☒ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Objectifs visés	Mieux connaître le parcours de chaque élève de 6^{ème} afin de lui offrir la meilleure prise en charge Obtenir des informations pour 90% des élèves accueillis en sixième (contre 36% actuellement)	
Indicateurs	Taux d'élèves de sixième pour lesquels le collège dispose d'informations sur leur parcours	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Calendrier - Modalités - Avril : Chaque enseignant de CM2 renseigne le fichier Excel communiqué par sa circonscription, sans distinction de collège et transmet ces informations à la circonscription et au coordonnateur de son REP. - Mai : Les coordonnateurs des REP de Cayenne retraitent les informations transmises par les écoles de leur réseau, et transmettent les données au coordonnateur de chaque collège concerné. - Juin : ☒ réunion d'harmonisation, en présence, si possible d'un enseignant par école, du réseau ou hors réseau. A défaut s'appuyer sur le document Excel. Le coordonnateur récupère les éléments relatifs à la maîtrise des connaissances et des compétences ainsi que les attestations de premier secours et de première éducation à la route pour les élèves de son réseau. Puis répartition par collège, puis transmission à la vie scolaire pour classement dans les dossiers des élèves ☒ au collège, création des fiches de suivi individualisées. communication des informations aux équipes pédagogiques (mise en ligne).		Outils : tableau Excel de recueil des informations à créer et à proposer aux circonscriptions Préalables : <u>Avant fin mars</u> - Proposer un fichier Excel aux deux circonscriptions - Concertation entre les deux inspectrices de Cayenne pour modification, validation du fichier - Concertation entre les deux inspectrices et les directeurs d'école pour modification, validation
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 académie Guayane MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Evaluer la maîtrise de la langue française dans toutes les disciplines	<i>Qui sont les bénéficiaires de cette action ?</i> Elèves de cycle 4 <i>Qui sont les acteurs ?</i> Les professeurs, en appui sur les professeurs de Lettres Au besoin, les corps d'inspection
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Construire des séquences intégrant la maîtrise de la langue française, dans les champs d'activités langagières suivants : le langage oral, la lecture, l'écriture Evaluer ces compétences lors des devoirs communs		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écris, parle » Priorité 4 : Favoriser le travail collectif des équipes
	Objectifs visés Harmoniser/faire évoluer les pratiques pédagogiques. Prendre en compte la maîtrise de la langue française quelle que soit la discipline enseignée . Améliorer le niveau de compétence, oral et écrit, des élèves en langue française, toutes disciplines confondues.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Amélioration des performances des élèves en production orale, écrite, en compréhension.	
Compétences visées	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit	
Indicateurs	Taux de professeurs évaluant régulièrement la maîtrise de la langue française, toutes disciplines confondues. En maîtrise de la langue française, résultats aux évaluations académiques, nationales, DNB	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : En fonction des critères définis, pour chaque séquence : - Identifier les pré requis et les difficultés éventuelles en maîtrise de la langue française : lexique, implicite, formes verbales, polysémie, structure syntaxique, compréhension orale, écrite ... et les leviers (transversalité) - fixer des objectifs langagiers et linguistiques - travailler l'expression à l'oral et à l'écrit, la compréhension à l'oral et à l'écrit - travailler la compréhension des consignes Outils : Choisir des supports variés faisant une place à l'oral : supports iconographiques, audiovisuels, documents authentiques Nouveaux programmes www.education.gouv.fr/cid95812/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du		<u>Préalable</u> : Avant la rentrée scolaire, créer des grilles d'évaluation en conseil d'enseignement et en collaboration avec les professeurs de lettres.

college.html <i>Référence aux nouveaux programmes - Extrait« Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue française »</i> Planification dans le temps : Toute l'année	
BILAN INTERMEDIAIRE	
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

Fiches d'actions visant l'orientation 2

Favoriser l'accès au numérique et en développer les usages

Annexe 2 : Fiche n°num1

Retour [AXE2](#)

Cadre de la fiche portant sur l'axe 2 « Justice et égalité » du projet académique

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Programmation informatique- Volet initiation des élèves	<i>Qui sont les bénéficiaires de cette action ?</i> Elèves de cycle 3 <i>Qui sont les acteurs ?</i> Enseignants formés à la programmation du logiciel Scratch
DESCRIPTIF DE L'ACTION : création de jeux impliquant des déplacements de personnages sur un écran et échanges entre classes du cycle 3 (liaison école-collège)		
AXE 2 : JUSTICE ET EGALITE <i>Des parcours qui valorisent les compétences de chaque élève</i>	Orientation retenue	Référentiel de l'éducation prioritaire
	☐ Mieux scolariser des élèves en situation de handicap ☐ Promouvoir l'ouverture culturelle ☒ Donner les moyens pour une orientation choisie	Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante La continuité école-collège est au cœur du réseau Priorité 4 : favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Objectifs visés	- Mettre en œuvre le volet « initiation à la programmation » des nouveaux programmes du cycle 3 en mathématiques (logiciel Scratch) - Améliorer la liaison école-collège	
Connaissances attendues ou effets attendus	Elèves: utiliser un logiciel de géométrie dynamique en vue de créer des programmes de déplacement, construction de figures. Echanger autour de ces réalisations avec d'autres classes.	
Compétences visées	Espace et géométrie initiation à la programmation à l'occasion : • d'activités de repérage ou de déplacement ➤ programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran • d'activités géométriques ➤ construction de figures simples ou de figures composées de figures simples Au CM1 : usage de logiciels de géométrie dynamique à des fins d'apprentissage manipulateurs (à travers la visualisation de constructions instrumentées) et de validation des constructions de figures planes. À partir du CM2, leur usage progressif pour effectuer des constructions, familiarise les élèves avec les représentations en perspective cavalière et avec la notion de conservation des propriétés lors de certaines transformations.	
Indicateurs	Taux d'élèves capables de programmer des déplacements, construire des figures simples Nombres de classes ayant bénéficié d'une initiation à la programmation informatique	
ECHEANCIER <i>(Quel déroulement ?)</i>		MOYENS <i>(De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)</i>

Durée : une séquence de 3 à 8 séances d'une heure Planification dans le temps : à fixer en conseil de cycle	Temps de concertation pour mettre en œuvre l'échange inter-établissement, établir une progression Déposer un projet d auprès de la DANE pour l'obtention de 75 tablettes tactiles qui pourraient être mises à disposition des écoles le temps des séances de programmation informatique. (idem fiche numaccomp2) Obtention d'une dotation horaire pour l'intervention dans les écoles Préalable : Professeurs de mathématiques formés. Professeurs des écoles formés (par les professeurs de mathématiques).
BILAN INTERMEDIAIRE	
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 académie Guayane MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Education aux médias Les images télévisuelles, d'un écran à l'autre	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves des cycles 2-3-4 Qui sont les acteurs ? Elèves du cycle 3 – enseignants, référent informatique
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Les images télévisuelles comme support d'ouverture culturelle, d'éducation aux médias		
AXE 2 : JUSTICE ET EGALITE <i>Des parcours qui valorisent les compétences de chaque élève</i>	Orientation retenue ☐ Mieux scolariser des élèves en situation de handicap ☒ Promouvoir l'ouverture culturelle ☐ Donner les moyens pour une orientation choisie	Référentiel de l'éducation prioritaire
	Objectifs visés Amener les élèves à prendre conscience de leur relation aux médias, faire preuve d'esprit critique	
Connaissances attendues ou effets attendus		
Compétences visées	Cycle 2 : Conduire les élèves à prendre conscience qu'une image est une représentation, une reconstruction de la réalité Cycle 3 : Mettre en évidence la relation polysémique d'une image, découvrir la relation texte/image Cycle 4 : L'image est analysée en tant que langage. Faire percevoir aux élèves que les images sont des représentations porteuses de sens	
Indicateurs		
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)	MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)	
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>	<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>	

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Programmation informatique - volet formation	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Professeurs des écoles de CM1-CM2 Qui sont les acteurs ? Enseignants formés à la programmation du logiciel Scratch
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Formation des Professeurs des Ecoles à la programmation informatique		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue	Référentiel pour l'éducation prioritaire
	☒ Renforcer la formation des personnes ☐ Assurer le bien-être au travail ☐ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☐ Construire des relations de confiance avec les familles	Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
Objectifs visés	Former les professeurs des écoles en charge des classes du CM1-CM2 à la programmation informatique – logiciel Scratch afin de mettre en œuvre le volet « initiation à la programmation » des nouveaux programmes du cycle 3 en mathématiques	
Connaissances attendues ou effets attendus		
Compétences visées	Etre capable d'utiliser un logiciel de géométrie pour : ➤ programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran ➤ construire des figures simples ou des figures composées de figures simples Etre capable d'initier ses élèves à l'utilisation de ce logiciel.	
Indicateurs	Nombre de professeurs des écoles formés	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : Formation dispensée par les professeurs de mathématiques préalablement formés et volontaires (3 heures) Puis co-animation dans les classes des écoles pour démarrer l'initiation à la programmation informatique Planification dans le temps : A définir		Temps de concertation Matériel informatique
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Partage de logiciels d'apprentissage	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Les élèves du réseau Qui sont les acteurs ? Les élèves et les enseignants
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Utiliser et partager des logiciels d'apprentissage		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue	Référentiel pour l'éducation prioritaire
	☐ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☒ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☒ Encourager l'innovation pédagogique	☐ ☐ ☐
Objectifs visés	Améliorer et différencier les apprentissages en phonologie, histoire-géographie, rédaction et mathématiques à travers des logiciels appropriés.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Améliorer l'autonomie. Renforcer la motivation. Favoriser des apprentissages individualisés. Partager des supports et pratiques innovants au sein du réseau.	
Compétences visées	TICE (utilisation d'un logiciel), langagières et linguistiques, humanistes et scientifiques.	
Indicateurs	La correcte circulation du matériel entre les établissements ; les productions des élèves ; l'évaluation qualitative des acquisitions et progrès (comparer aux évaluations diagnostiques de début d'année) ; degré de satisfaction des élèves et enseignants.	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : de 2 à 4 / logiciel Nombre et durée des séances par séquence : A déterminer par l'enseignant Planification dans le temps : selon l'échéancier de roulement (six semaines / logiciel / établissement)		Achat groupé de quatre logiciels avec licence libre Achat de 75 tablettes + claviers amovibles Achat de 75 casques
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action Formation des enseignants à l'utilisation des logiciels et du matériel informatique Faire un suivi de l'utilisation des supports et établir un retour d'expérience Etablir un roulement et un échange		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

Fiches d'actions visant l'orientation 3

Améliorer le climat scolaire

Annexe 1 : Fiche n° [climatscoélèves1](#)

Retour [AXE3](#)

Cadre de la fiche portant sur l'axe 1 « Réussite » du projet académique

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Les messages clairs	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves des cycles 1 – 2 - 3 Qui sont les acteurs ? enseignants - élèves
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Etendre les « messages clairs » aux cycles 1-2-3		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☒ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☐ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante « Les projets d'écoles, d'établissement et de réseau, visent le bien-être des élèves et le bon climat scolaire »
	Objectifs visés <i>Développer la communication verbale Savoir exprimer ses émotions</i>	
Connaissances attendues ou effets attendus	<i>Exprimer, partager ses émotions, verbaliser les conflits Réduction des bagarres, réduction des interventions des professeurs pour régler les désaccords, disputes... entre élèves</i>	
Compétences visées	<i>Structuration du langage Apprendre le vivre ensemble</i>	
Indicateurs	<i>Nombre de conflits Amélioration de l'expression orale</i>	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : C1 : chaque fois que nécessaire. C2-C3 : au retour de chaque récréation durant le premier mois, puis espacer les séances lorsque les élèves auront plus de facilité à exprimer leurs émotions, régler des différends sans intervention d'un adulte et sans violence. Nombre et durée des séances par séquence : 5 à 10 minutes Planification dans le temps : Toute l'année		Communiquer un guide d'accompagnement aux enseignants pour la mise en place des « messages clairs »
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Médiation par les pairs	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Tous les élèves du collège Qui sont les acteurs ? EMS, tuteurs, élèves formés
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Médiation par les pairs		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☒ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☐ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante « Les projets d'écoles, d'établissement et de réseau, visent le bien-être des élèves et le bon climat scolaire »
Objectifs visés	Favoriser un climat scolaire plus serein : gestion des conflits entre pairs, lutter contre les problèmes de harcèlement, prévenir les violences, développer la culture du dialogue.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Diminution des faits de violence. Amélioration du bien-être des élèves. Baisse des incivilités. Favoriser les comportements citoyens	
Compétences visées	Etre capable de coopération, d'entraide S'impliquer dans la vie collective	
Indicateurs	Nombre de médiateurs Nombre d'interventions des médiateurs	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : Nombre et durée des séances par séquence : Planification dans le temps : Toute l'année Planning de permanence des médiateurs		12 heures de formation dispensée par l'Equipe Mobile de Sécurité du Rectorat 20 à 25 élèves médiateurs Une dizaine de tuteurs (membres de la communauté éducative) 1 salle de permanence, permettant la confidentialité des échanges
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Compétences psycho-sociales	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves du cycle 4 - enseignants Qui sont les acteurs ? enseignants – intervenants extérieurs
DESRIPTIF DE L'ACTION : intervention de partenaires extérieurs pour développer les compétences psycho-sociales		
AXE 1 : REUSSITE <i>Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves</i>	Orientation retenue ☒ Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire ☐ Renforcer la maîtrise de la langue ☐ Fluidifier et optimiser les parcours ☐ Encourager l'innovation pédagogique	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante « Les projets d'écoles, d'établissement et de réseau, visent le bien-être des élèves et le bon climat scolaire »
Objectifs visés	Contribuer à développer chez les élèves des compétences sociales favorisant les apprentissages scolaires	
Connaissances attendues ou effets attendus	Responsabilité, coopération, autodiscipline, recherches des solutions, respect de soi et des autres	
Compétences visées	Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. Se sentir membre d'une collectivité.	
Indicateurs	Réduction des comportements inappropriés	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée des séquences prévues : 20heures (ateliers de 2 heures) Planification dans le temps : toute l'année, à raison de deux heures par mois		Intervenant extérieur : association GADJ Besoin de financement : environ 70 euros/heure
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Journée Portes Ouvertes	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves – parents Qui sont les acteurs ? Elèves - enseignants
DESCRIPTIF DE L'ACTION : une manifestation annuelle de valorisation des talents par établissement		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☐ Renforcer la formation des personnes ☐ Assurer le bien-être au travail ☐ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☒ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
Objectifs visés	Valoriser les productions des élèves Faire un retour aux parents par le biais des projets artistiques	
Connaissances attendues ou effets attendus	Réaliser des œuvres Savoir se produire devant un public Coopération avec les parents	
Compétences visées	Maîtrise de la langue Expression corporelle Réaliser un projet collectif, coopérer	
Indicateurs	Nombre de classes impliquées Nombre de parents présents	
ECHEANCIER <i>(Quel déroulement ?)</i>		MOYENS <i>(De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)</i>
Nombre et durée de séquences prévues : 1 fois par an Nombre et durée de séances par séquence : Répétitions Planification dans le temps : A prévoir dès le mois de septembre pour une manifestation en fin d'année		
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action La Malette des Parents	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Elèves – parents Ecole primaire Qui sont les acteurs ? Equipe éducative
DESCRIPTIF DE L'ACTION : - Temps 1 : Ouvrir l'école aux parents avec un accueil en « classe ouverte en activité » - Temps 2 : Organiser un temps d'échange entre parents et enseignants sur un des thèmes proposés dans la Malette des Parents		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☐ Renforcer la formation des personnes ☐ Assurer le bien-être au travail ☐ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☒ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire - des journées « portes ouvertes » ou « classes ouvertes en activité » sont organisées. - Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges
Objectifs visés	Ouvrir la classe aux parents, Instaurer un temps de rencontre et d'échanges avec les parents pour aborder un thème	
Connaissances attendues ou effets attendus	Meilleure implication des parents	
Compétences visées	Coopération	
Indicateurs	Nombre de classes impliquées Nombre de parents présents	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée de séquences prévues : - Accueil « classe ouverte en activité » tous les matins de 8h à 9h45, durant une semaine, au mois d'octobre - Un débat organisé pour chaque cycle, en fin de semaine Planification dans le temps : A prévoir dès le mois de septembre, lors de la répartition des 108 heures		Prévoir un temps de rencontre dans le calendrier des 108 heures
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	L'accueil des parents et élèves de 6^{ème}	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Familles et élèves de 6ème Qui sont les acteurs ? Equipe de direction, pédagogie, social santé
DESCRIPTIF DE L'ACTION :		
	Orientation retenue ☐ Mieux scolariser des élèves en situation de handicap ☐ Promouvoir l'ouverture culturelle ☒ Donner les moyens pour une orientation choisie	Référentiel de l'éducation prioritaire Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
Objectifs visés	Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, en leur donnant des éléments d'information sur le parcours collégien – Echanger sur des thématiques de prévention (alimentation équilibrée, sommeil, prévention des violences scolaires) - favoriser l'implication des familles dans la scolarité des élèves – Améliorer la communication famille/collège	
Connaissances attendues ou effets attendus	Permettre aux parents de mieux s'approprier les outils de communication au collège. Meilleure identification des personnes ressources – Communication fluidifiée.	
Compétences visées		
Indicateurs	Taux de parents présents	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : 1 matinée durant laquelle les parents/élèves seront accueillis par classe et visiteront le collège sous la forme d'un parcours délimité en 6 points d'arrêt : le réfectoire (petit déjeuner), l'administration, le CDI (exposition de travaux d'élèves), ateliers SEGPA, Vie scolaire, la classe (intervention des membres de l'équipe pédagogique sur les enjeux et attentes du collège) 2h max par classe (30 min de présentation et petit déjeuner au réfectoire – 1h avec l'équipe pédagogique – 15 min autres points) Planification dans le temps : Début d'année scolaire		Budget petit déjeuner Livret d'accueil à actualiser
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Accueil des nouveaux arrivants - Ecole	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Enseignants arrivant dans les écoles du réseau Qui sont les acteurs ? Enseignants déjà en poste
DESCRIPTIF DE L'ACTION : - Organiser un accompagnement des nouveaux personnels		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☐ Renforcer la formation des personnes ☒ Assurer le bien-être au travail ☒ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☐ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
Objectifs visés	Favoriser l'intégration des nouveaux personnels dans le réseau en leur communiquant tous les outils, informations nécessaires à leur prise de fonction, en répondant à leurs interrogations, à leurs besoins.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Améliorer le bien-être au travail Avoir des pratiques harmonisées grâce une communication efficiente Donner à l'enseignant accompagnateur une légitimité vis-à-vis du nouveau collègue	
Compétences visées		
Indicateurs	Intégration améliorée	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : - Dès le mois de juin, en conseil des maîtres, fixer la liste des enseignants chargés de l'accueil personnalisé des nouveaux. (un enseignant pour chaque cycle) Planification dans le temps : - Présenter chaque nouvel enseignant solennellement au collègue qui l'accompagnera, soit au mois de juin, soit lors de la prérentrée		un tuteur par cycle désigné en conseil des maîtres Fixer la liste des missions du tuteur
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Accueil des nouveaux arrivants - Collège	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Enseignants nouvellement nommés dans le collège Qui sont les acteurs ? Enseignants déjà en poste
DESCRIPTIF DE L'ACTION : - Organiser un accompagnement des nouveaux personnels enseignants		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☐ Renforcer la formation des personnes ☒ Assurer le bien-être au travail ☒ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☐ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
	Objectifs visés Favoriser l'intégration des nouveaux personnels dans le réseau en leur communiquant tous les outils, informations nécessaires à leur prise de fonction, en répondant à leurs interrogations, à leurs besoins.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Améliorer le bien-être au travail Avoir des pratiques harmonisées grâce une communication efficiente Donner à l'enseignant accompagnateur une légitimité vis-à-vis du nouveau collègue	
Compétences visées		
Indicateurs	Intégration améliorée	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : - Chaque coordonnateur de discipline est chargé d'accompagner la prise de fonction du nouvel arrivant, tant au niveau du fonctionnement de l'établissement qu'au niveau des pratiques propres à la discipline Planification dans le temps : - Présenter chaque nouvel enseignant solennellement au collègue qui l'accompagnera, lors de la prérentrée		Fixer la liste des missions du tuteur
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action « Accueillir et conseiller les professeurs contractuels »	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Les professeurs contractuels qui arrivent au collège Qui sont les acteurs ? Les professeurs référents réussite, les coordonnateurs disciplinaires et les formateurs académiques
DESCRIPTIF DE L'ACTION :		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☒ Renforcer la formation des personnes ☒ Assurer le bien-être au travail ☒ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☐ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
Objectifs visés	Apporter une aide aux professeurs contractuels dans la prise en charge des classes et dans la préparation des cours.	
Connaissances attendues ou effets attendus	Améliorer le bien-être au travail des collègues contractuels, leur permettre une adaptation rapide à l'établissement	
Compétences visées	Acquérir des gestes professionnels Concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage	
Indicateurs	Le ressenti des professeurs contractuels Le climat dans la classe	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Nombre et durée de séquences prévues : une visite-conseil hebdomadaire par enseignant contractuel ; une ou deux formations in situ par trimestre de deux heures pour aborder collectivement les gestes professionnels et la conception de séquence. Nombre et durée de séances par séquence : cf. ci-dessus Planification dans le temps : annuelle		Prévoir des créneaux de formation trimestriels pour réunir tous les professeurs contractuels de l'établissement.
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i> La formation préalable des professeurs contractuels.		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i> Sous forme de visite-conseil : observer la mise en pratique des conseils prodigués et observer le climat de classe et l'activité des élèves dans les tâches.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Sensibiliser aux troubles des apprentissages « Dys »	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Enseignants du réseau Qui sont les acteurs ? Conseillère d'Orientation-Psychologue SESSAD DYS Guyane (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, enseignant spécialisé)
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Présentation théorique des troubles des apprentissages, puis, études de cas.		
	Orientation retenue ☒ Mieux scolariser des élèves en situation de handicap ☐ Promouvoir l'ouverture culturelle ☐ Donner les moyens pour une orientation choisie	Référentiel de l'éducation prioritaire Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
Objectifs visés	sensibiliser l'ensemble des équipes pédagogiques aux différents troubles des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité- TDAH) afin de les accompagner dans leurs missions d'individualisation des parcours, en offrant aux élèves porteurs de ces troubles des réponses pédagogiques adaptées.	
Connaissances attendues ou effets attendus		
Compétences visées		
Indicateurs	-Nombre de PAP mis en place (Projet d'Accompagnement Personnalisé) Support spécifique aux troubles des apprentissages. -Amélioration des performances scolaires des élèves bénéficiaires d'un PAP	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : Formation sur site d'une durée de 2 à 3 h à définir Planification dans le temps : Au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire 2016-2017, puis formation pour nouveau public, ou ateliers		Il est recommandé de recenser en amont les questionnements des équipes pédagogiques afin de répondre au mieux à leurs attentes le jour de la formation. Vidéo projection, et documentation fournies par les intervenants
BILAN INTERMEDIAIRE		
Freins ou leviers de la réalisation de l'action		Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Outils numériques de communication et de gestion	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? Tous les enseignants Qui sont les acteurs ? Référent numérique, personnel ressource informatique
DESCRIPTIF DE L'ACTION : . - Des documents sont conçus, partagés, modifiés par l'ensemble de la communauté éducative sur une plateforme collaborative.		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☐ Renforcer la formation des personnes ☒ Assurer le bien-être au travail ☒ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☐ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Objectifs visés	Favoriser les échanges entre les acteurs de la communauté éducative et faciliter l'accès à l'information	
Connaissances attendues ou effets attendus	Elaborer, s'informer, échanger	
Compétences visées		
Indicateurs	- Volume des informations mises à disposition et échangées - Degré de satisfaction des utilisateurs	
ECHEANCIER (Quel déroulement ?)		MOYENS (De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)
Modalités : Optimiser l'utilisation des outils préexistants et développer l'usage des plateformes collaboratives, telles que Google drive, Googlehangouts, Edmodo, Twiddla, etc.		Renouveler le parc informatique et mettre en place un véritable réseau accessible dans tout l'établissement.
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 	Intitulé de l'action Pédagogie de projet - accompagnement	Qui sont les bénéficiaires de cette action ? <i>Les professeurs qui expriment cette demande</i> Qui sont les acteurs ? <i>Le professeur référent réussite</i>
DESCRIPTIF DE L'ACTION : Accompagner la mise en œuvre de la pédagogie de projet, l'évaluation de compétences		
AXE 3 : AMBITION <i>Des conditions propices à un enseignement de qualité</i>	Orientation retenue ☒ Renforcer la formation des personnes ☐ Assurer le bien-être au travail ☒ Développer un accompagnement bienveillant des équipes ☐ Construire des relations de confiance avec les familles	Référentiel pour l'éducation prioritaire Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
Objectifs visés	Renforcer la capacité des équipes à mettre en place une pédagogie de projet	
Connaissances attendues ou effets attendus	Gérer la complexité et l'incertitude, tenir compte des besoins et des intérêts des élèves, créer les conditions permettant le travail de groupe, renoncer à la situation magistrale, agir comme médiateur et non comme dispensateur de savoir, veiller à conserver le caractère dynamique du projet, reconnaître les différences et les valoriser, évaluer le processus, les démarches autant que le produit, ouvrir l'école vers l'extérieur, apprendre aux élèves à anticiper, choisir, passer de la situation d'enseignement à la situation d'apprentissage, introduire une attitude expérimentale par rapport aux pratiques et aux situations éducatives, accepter un écart entre le travail prescrit et le travail réel, organiser l'évaluation des compétences avec construction de grilles d'auto et de co-évaluation.	
Compétences visées	Améliorer des gestes professionnels. Concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage.	
Indicateurs	Degré de satisfaction exprimé par les enseignants (évaluation de l'accompagnement)	
ECHEANCIER <i>(Quel déroulement ?)</i>		MOYENS <i>(De quoi avons-nous besoin pour réussir ?)</i>
Modalités : Accompagnement à la mise en place de projet, échanges de pratiques, visites-conseil Planification dans le temps : selon les besoins de chaque enseignant		
BILAN INTERMEDIAIRE		
<i>Freins ou leviers de la réalisation de l'action</i>		<i>Modalités d'évaluation : effets attendus et résultats constatés.</i>

Annexes

Fiches de poste
Lettres de missions

Fiche de poste : formateur académique

Fiche de poste

Professeur formateur académique pour l'éducation prioritaire
Texte de référence : Circulaire n°2014-068 du 20 mai 2014 parue au BO n°21 du 22 mai 2014 http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html Conditions pour être candidat : être professeur du premier ou du second degré, doté de solides compétences pédagogiques ; avoir une première expérience de tutorat ou de formation. Tout certificat ou diplôme obtenu dans le domaine de la formation de formateurs (CAFIPEMF, CAFFA, ...) sera apprécié.
Profil du poste
Le formateur académique pour l'éducation prioritaire intègre, à l'échelle de l'académie, une équipe ressources de formateurs de formateurs répondant aux besoins pédagogiques des réseaux de l'éducation prioritaire renforcée. Son expertise pédagogique et scientifique lui permet de prendre toute la mesure des défis de l'enseignement dans un contexte social défavorisé où tout doit être mis en œuvre pour faciliter la réussite de tous les élèves. Le formateur académique pour l'éducation prioritaire se pose notamment de manière cruciale les questions de <u>la différenciation pédagogique et de la maîtrise de la langue française orale et écrite</u>, à tous les niveaux d'enseignement et dans des champs disciplinaires variés. Ses missions sont les suivantes : • Impulser les orientations nationales et académiques de l'éducation prioritaire en développant une dynamique d'animation et de formation. Déterminer et définir avec les acteurs des réseaux les besoins en formations et construire des réponses adaptées aux difficultés des élèves. • Observer et analyser des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider les enseignants à réajuster leur pratique ; leur donner des références et des outils pour agir ; étayer cette analyse par des rétroactions fondées sur des éléments prélevés dans leur activité ; les orienter pour que soient mises en place les organisations pédagogiques qui produisent les meilleurs résultats et permettent la mise au travail de tous les élèves. • Suivre avec attention les expérimentations et les innovations proposées par des dispositifs particuliers, en s'attachant aux modifications qu'elles induisent. • Aider les enseignants du premier et du second degré à acquérir une culture pédagogique commune pour la bonne réussite des élèves du nouveau cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) • Aider et encourager les enseignants à s'engager dans des projets de formation, de production d'outils ou de recherche-action. • Participer à la formation initiale des enseignants, sur le terrain et au sein de l'ESPE. • Réfléchir entre pairs dans un groupe d'analyse de pratiques, afin de poursuivre le processus de questionnement et de recherche nécessaire au nourrissage de son expertise. Le formateur académique pour l'éducation prioritaire exerce ses missions de formation sous le pilotage d'un groupe d'inspecteurs du 1^{er} et du 2nd degré. Il conçoit ses actions de formation en concertation avec les IEN et les chefs d'établissement de chaque réseau. Il travaille en lien avec le Plan académique de formation (PAF) et ses acteurs, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (l'ESPE), l'Institut français de l'éducation (IFE) et le milieu de la recherche. Pour exercer sa mission, il bénéficie d'une décharge partielle ou totale d'enseignement – la totalité de son service, pour un professeur du premier degré ; la moitié de son service, pour un professeur du second degré –, et reçoit les indemnités afférentes à sa fonction. La mission est cumulable avec d'autres missions (tutorat, conseil pédagogique, etc).

Compétences requises
➤ Compétences pédagogiques et organisationnelles : on attendra du formateur qu'il sache transmettre ses connaissances, approfondir son expertise et organiser son action de formation : mettre en place un programme, une méthode et une évaluation. On attendra qu'il s'intéresse aux travaux récents de la recherche universitaire sur la prise en compte de la difficulté scolaire et sur l'innovation pédagogique. ➤ Compétences d'observation et d'analyse : le formateur doit être capable d'observer et d'analyser des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider les enseignants à réajuster les pratiques. ➤ Qualités d'écoute et adaptabilité : le formateur doit avoir le goût du travail en équipe, et être capable d'accompagner les enseignants dans la durée pour développer une relation de confiance et répondre à leurs besoins. ➤ Capacités à gérer un groupe : les talents de communication sont indispensables pour faire face à des interlocuteurs à la motivation, l'expérience, et aux profils très différents. ➤ Maîtrise des outils de la communication usuels ➤ Aptitude au travail collaboratif, en présentiel et à distance ➤ Intérêt pour les problématiques de l'apprentissage de la langue en contexte de FLS ➤ <i>Les diplômes et certifications acquis dans le domaine de la formation de formateurs seront appréciés</i>
Positionnement
Référent de deux ou trois REP+, le formateur académique pour l'éducation prioritaire travaille en synergie avec les autres formateurs au sein de la cellule académique de ressources pour l'éducation prioritaire, sous le pilotage d'un groupe d'inspecteurs du 1^{er} et 2nd degrés. Sa mission est renouvelable chaque année, dans la limite de trois ans.

Lettre de mission du coordonnateur de réseau



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Collège Auxence
CONTOUT
B. P. 5016
97305 CAYENNE Cedex



Cayenne, le 25 septembre 2015

LETTRE DE MISSION

COORDONNATEUR DE RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE REP +

Tête de réseau : Collège Auxence CONTOUT

Ecoles rattachées au réseau :



Désiré suivi par :

Téléphone

05 94 29 39 00

Fax

05 94 30 63 01

9730203@ac-guyane.fr

Circonscription Cayenne sud / Roura / Saül	Circonscription Cayenne nord / Rémire-Montjoly
E.M.P.U. MIRZA	Groupe Scolaire Etienne RIBAL
E.E.P.U. M.L. BORIS	
E. M. P.U. E. MALACARNET	
E.E.P.U. E. MALACARNET	
E.M.P.U. R. BARTHELEMI	
E.E.P.U. R. BARTHELEMI	
E.E.P.U. SAUL	

Années scolaires 2015 – 2019

Le coordonnateur de réseau exerce ses missions sous l'autorité du Principal de collège tête de réseau et des IEN en charge des circonscriptions. Il en est un collaborateur direct.

Son action d'animation et de coordination s'inscrit dans le cadre du projet de réseau. Il participe étroitement à son élaboration et coordonne sa mise en œuvre au sein des écoles et du collège qui le composent.

Il est un membre actif de l'équipe de pilotage de réseau co-animée par le Principal, les IEN de circonscription et l'inspecteur référent. Son action s'appuie sur le référentiel de l'Éducation Prioritaire.

Sa lettre de mission, rédigée conjointement par le chef d'établissement et les IEN est renégociable chaque année, en fonction de l'évolution des besoins du réseau.

Dans le cadre des orientations et objectifs nationaux et académiques, sa mission est en premier lieu **pédagogique** :

- Il accompagne la mise en œuvre du projet de réseau et s'assure de la cohérence entre les axes retenus et les actions programmées. Dans ce cadre, il participe activement à la conception d'outils d'information internes au réseau ;
- Il met en place, tient à jour et diffuse le tableau de bord du réseau, en cohérence, avec les objectifs et les outils de suivi et d'évaluation académiques ;

- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à la réussite des élèves, notamment dans la maîtrise de la langue française orale et écrite, mais aussi dans tous les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Il participe aux temps de concertation des enseignants pour impulser les choix définis dans le projet de réseau, s'informer des thèmes abordés et veiller à leur cohérence avec les objectifs fixés ;
- Il contribue à la définition des actions de formation qui encouragent l'évolution des pratiques pédagogiques, au niveau de chaque cycle d'enseignement ;
- Il favorise l'échange de bonnes pratiques parmi les enseignants du nouveau cycle 3 (CM1- CM2, 6^{ème}) ;
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions, en constituant un lien actif entre les écoles, le collège et tous les membres associés du réseau ;
- Il assure les liaisons et les échanges avec les autres REP et REP+, notamment en participant aux réunions et aux groupes de travail académiques ;
- Il développe des relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel) ;
- Il contribue à la mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;
- Il peut être conduit à prendre en charge des élèves dans le cadre de dispositifs pédagogiques spécifiques, de manière ponctuelle ou pérenne, pour une part de son emploi du temps.

Sa mission est aussi d'ordre **administratif** :

- Il tient à jour le carnet de bord des consultations, des temps de formation et de toutes les actions mises en œuvre dans le cadre du projet de réseau ;
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage, prépare les réunions des comités et met en œuvre les décisions. Il rédige et diffuse les relevés de conclusions ;
- Il prépare un compte-rendu annuel des activités, en collaboration avec les responsables du réseau.

L'IEP référent, Michel JOCQUEL
 Le Principal, Christine LALISSE
 L'IEP Cayenne Sud, Marie-Line FORTIN
 L'IEP Cayenne Nord, Liliane LALSIE
 Le Coordonnateur REP+, Bernadette BOU

Connaissance le 25/09/2015

Lettres de mission des professeurs référents réussite



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Collège Auxence

CONTOUT

B. P. 5016

97305 CAYENNE Cedex



Dossier suivi par :

Téléphone

05 94 29 39 00

Fax

05 94 30 63 51

9730020j@ac-guyane.fr

Référence : n° 2015/

Cayenne, le 07 octobre 2015

Le Principal

L'I. E.N., Inspecteur référent

à

Monsieur Guillaume BARRE

Professeur Référent Réussite

LETTRE DE MISSION Professeur référent réussite REP + Tête de réseau : Collège Auxence CONTOUT Ecoles rattachées au réseau :

Circonscription Cayenne sud / Roura / Saül	Circonscription Cayenne nord / Rémire-Montjoly
E.M.PU. Mirza	E.E.P.U. RIBAL
E.E.P.U. M.L. BORIS	
E.E.P.U. E. MALACARNET	
E.E.P.U. R. BARTHELEMI	
E.E.P.U. Saül	

Années scolaires 2015 – 2019

Le professeur référent réussite exerce ses fonctions d'enseignement et de coordination sous l'autorité du principal du collège tête de réseau de l'éducation prioritaire renforcée. Il travaille en concertation avec le coordonateur réseau et ses collègues enseignants.

Les actions pédagogiques et éducatives qu'il met en œuvre s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement, en cohérence avec le projet de réseau.

La mission du professeur référent réussite est variable. Elle est ajustée aux besoins de l'établissement tête de réseau.

Dans le cadre de sa décharge horaire, le professeur référent réussite peut être amené à :

- Prendre en charge des élèves dans le cadre de dispositifs innovants, de manière ponctuelle ou pérenne, par exemple :
 - Accompagnement personnalisé, accompagnement continu
 - Dispositif de remise à niveau en langue orale et écrite ; accompagnement d'élèves déchiffreurs ou non lecteurs
 - Dispositifs éducatifs de réinsertion ou de persévérance scolaire
 - Classes à « projets »
- Coordonner, selon les besoins de l'établissement, un niveau d'enseignement, un dispositif (ex : enseignement intégré des sciences et techniques troisième tremplin ; évaluation par compétences, accompagnement continu ou personnalisé), une classe à projets (ex : classe « patrimoine » ; classe « numérique »)
- Participer aux actions de formation « REP + », pour lesquelles il est un relais et un répétiteur actif.

- Participer à l'accompagnement de professeurs – notamment les contractuels débutants -, dans le cadre d'une action de tutorat ou de conseil sur les gestes professionnels fondamentaux
- Aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à la réussite des élèves, notamment dans la maîtrise du français oral et écrit et la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen

Le professeur référent réussite est encouragé à conserver une charge d'enseignement ordinaire (de 3 à 9 h) dans sa discipline de recrutement.

Principal du collège

Inspecteur de l'Education Nationale
Inspecteur Référent

Christine LANNUZEL

Michel JOCQUEL

Vu et pris connaissance le.....
Professeur référent réussite

Guillaume BARRE

Cayenne, le 07 octobre 2015

Le Principal
L'I. E.N., Inspecteur référent

à

Madame **Céline TALIEN**
Professeur Référent Réussite

LETTRE DE MISSION
Professeur référent réussite REP +
Tête de réseau : Collège Auxence CONTOUT
Ecoles rattachées au réseau :

Circonscription Cayenne sud / Roura / Saül	Circonscription Cayenne nord / Rémire-Montjoly
E.M.P.U. Mirza	E.E.P.U. RIBAL
E.E.P.U. M.L. BORIS	
E.E.P.U. E. MALACARNET	
E.E.P.U. R. BARTHELEMI	
E.E.P.U. Saül	

Collège Auxence
CONTOUT
B. P. 5016
97305 CAYENNE Cedex



Dossier suivi par :
Téléphone
05 94 29 39 00
Fax
05 94 30 63 51
9730020j@ac-guyane.fr

Référence : n° 2015/

Années scolaires 2015 – 2019

Le professeur référent réussite exerce ses fonctions d'enseignement et de coordination sous l'autorité du principal du collège tête de réseau de l'éducation prioritaire renforcée. Il travaille en concertation avec le coordonateur réseau et ses collègues enseignants.

Les actions pédagogiques et éducatives qu'il met en œuvre s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement, en cohérence avec le projet de réseau.

La mission du professeur référent réussite est variable. Elle est ajustée aux besoins de l'établissement tête de réseau.

Dans le cadre de sa décharge horaire, le professeur référent réussite peut être amené à :

- Prendre en charge des élèves dans le cadre de dispositifs innovants, de manière ponctuelle ou pérenne, par exemple :
 - Accompagnement personnalisé, accompagnement continu
 - Dispositif de remise à niveau en langue orale et écrite ; accompagnement d'élèves déchiffreurs ou non lecteurs
 - Dispositifs éducatifs de réinsertion ou de persévérance scolaire
 - Classes à « projets »
- Coordonner, selon les besoins de l'établissement, un niveau d'enseignement, un dispositif (ex : enseignement intégré des sciences et techniques troisième tremplin ; évaluation par compétences, accompagnement continu ou personnalisé), une classe à projets (ex : classe « patrimoine » ; classe « numérique »)
- Participer aux actions de formation « REP + », pour lesquelles il est un relais et un répétiteur actif.
- Participer à l'accompagnement de professeurs – notamment les contractuels débutants -, dans le cadre d'une action de tutorat ou de conseil sur les gestes professionnels fondamentaux

- Aider les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à la réussite des élèves, notamment dans la maîtrise du français oral et écrit et la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen

Le professeur référent réussite est encouragé à conserver une charge d'enseignement ordinaire (de 3 à 9 h) dans sa discipline de recrutement.

Principal du collège

Inspecteur de l'Education Nationale
Inspecteur Référent

Christine LANNUZEL

Michel JOCQUEL

Vu et pris connaissance le.....
Professeur référent réussite

Céline TALIEN

Projet de réseau



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de la Guyane
Année scolaire 20 15/ 20 16

